

# LE GOÛT DU NORD

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA  
ZONE AGRICOLE ET AGROFORESTIÈRE  
2025-2030

# REMERCIEMENTS

L'agglomération de La Tuque désire remercier le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) pour son soutien financier et technique ayant rendu possible la réalisation de ce plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA).



Elle remercie également l'ensemble des acteurs du milieu agricole s'étant mobilisés au courant des derniers mois, dans le but de participer aux différentes activités consultatives mises de l'avant, afin que leurs priorités fassent partie intégrante du présent document.

Enfin, l'agglomération sait gré aux membres du comité directeur et au Groupe BC2 de l'avoir accompagnée tout au long du processus de réalisation du PDZAA.

# ÉQUIPE DE RÉALISATION

## **PERSONNEL DE LA VILLE DE LA TUQUE**

Claudie Paul-Limary, aménagiste et inspectrice régionale;  
Vanessa Bellemare, conseillère en développement économique;  
Philippe Pronovost, chef de service urbanisme et environnement.

## **PERSONNEL DU GROUPE BC2**

Guillaume Parent-Frenette, chargé de projet;  
Alexis Boulay-Côté, conseillère en urbanisme;  
Louis-Mathieu Fréchette, directeur principal (avril à novembre 2024).

## **MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR**

Claudie Paul-Limary, aménagiste et inspectrice régionale, Ville de La Tuque;  
Vanessa Bellemare, conseillère en développement économique, Ville de La Tuque;  
Philippe Pronovost, chef de service urbanisme et environnement, Ville de La Tuque;  
Corinne Ouellet-Côté, UPA Mauricie;  
Sarah Cuillerier-Serre, conseillère en aménagement du territoire et développement rural, MAPAQ;  
Clément Dubé, conseiller municipal, Ville de La Tuque;  
Larry Bernier, maire de Lac-Édouard;  
Julie Pilote, conseillère en environnement, Ville de La Tuque;  
Fernand Pelletier, producteur;  
Sylvie Huard, productrice et membre du syndicat local de l'UPA Haute-Mauricie;  
Emmanuelle Ouellet, productrice;  
Réjean Gervais, UPA Mauricie;  
Stéphanie Chabrun, directrice générale, Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM).

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	I
ÉQUIPE DE RÉALISATION	II
1 MISE EN CONTEXTE	2
1.1 DÉMARCHE DE RÉVISION DU PDZAA	2
1.2 BILAN DU PDZA DE 2018	3
2 CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE	6
2.1 LOCALISATION ET OCCUPATION DU TERRITOIRE	6
2.1.1 Localisation de l'agglomération de La Tuque	6
2.1.2 Organisation fonctionnelle du territoire	9
2.1.3 Contexte sociodémographique	11
2.2 GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT	13
2.2.1 Classification des sols	13
2.2.2 Couvert boisé	15
2.2.3 Éléments d'intérêt écologique	17
2.2.4 Climat et changements climatiques	17
2.2.5 Produits forestiers non ligneux	21
2.3 ZONE AGRICOLE	23
2.3.1 Superficie de la zone agricole et son évolution	23
2.3.2 Superficies exploitées et cultivées	23
2.3.3 Friches agricoles recensées	27

2.4	EXPLOITANTS AGRICOLES	28
2.4.1	Nombre et superficie moyenne des exploitations	28
2.4.2	Valeur des terres	29
2.4.3	Capital agricole et valeur des exploitations	29
2.4.4	Revenus et dépenses agricoles	30
2.5	PRODUCTIONS AGRICOLES	33
2.5.1	Productions végétales	33
2.5.2	Productions animales et leur évolution	36
2.6	PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES	38
2.7	APPORT ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS AGRICOLES	39
2.7.1	Emplois liés au secteur de la production agricole	39
2.7.2	Activités complémentaires	39
FAITS SAILLANTS		40
3	DIAGNOSTIC	43
3.1	FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES	44
3.2	ENJEUX	45
4	VISION	48
5	PLAN D'ACTION	50
5.1	ORIENTATIONS ET OBJECTIFS	51
5.2	FICHES PROJETS	52
5.3	MISE EN ŒUVRE DU PDZAA	61

ANNEXE 1	COMPTE RENDU DES ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES	A
ANNEXE 2	COMPTE RENDU DES SÉANCES DE CONSULTATION	M
ANNEXE 3	FICHES ET CARTES DE SOL DES FRICHES AGRICOLE	W

---

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 -	Tableau d'avancement du plan d'action du PDZA de 2018	3
TABLEAU 2 -	Évolution de la population, 2011-2021	11
TABLEAU 3 -	Évolution de la population autochtone, 2011-2021	11
TABLEAU 4 -	Structure par groupes d'âge en 2021	12
TABLEAU 5 -	Évolution de la population par groupes d'âge, 2011-2021	12
TABLEAU 6 -	Potentiel pour l'aménagement et le développement de bleuetières sur le territoire de la ville de La Tuque	22
TABLEAU 7 -	Superficies exploitées et cultivées	24
TABLEAU 8 -	Friches agricoles	27
TABLEAU 9 -	Nombre d'exploitations agricoles et superficies	28
TABLEAU 10 -	Strates de revenu des exploitations agricoles	30
TABLEAU 11 -	Revenu agricole total et moyen par type de production (en milliers de dollars)	31
TABLEAU 12 -	Dépenses de fonctionnement des exploitations agricoles en 2021	31
TABLEAU 13 -	Strates d'âge des exploitants	32
TABLEAU 14 -	État de la relève dans les exploitations agricoles	32
TABLEAU 15 -	Nombre et superficies des exploitations agricoles par type de productions végétales	34
TABLEAU 16 -	Répartition et évolution par type d'élevage, 2004 - 2024	36
TABLEAU 17 -	Répartition des exploitations classées selon le type d'exploitation agricole, 2021	37

TABLEAU 18 - Nombre d'unités animales selon le type de production, 2016-2024	37
TABLEAU 19 - Pratiques et aménagement des terres en 2021	38
TABLEAU 20 - Travail agricole rémunéré en 2021	39
TABLEAU 21 - Activités complémentaires, selon le type	39

## LISTE DES FIGURES

Figure 1 - Étapes de la démarche	2
Figure 2 - Mode de tenure des superficies exploitées	24
Figure 3 - Mode de tenure des superficies cultivées	25
Figure 4 - Valeur du capital agricole des exploitations en 2021	29

## LISTE DES CARTES

Carte 1 - Localisation de l'agglomération de La Tuque	8
Carte 2 - Affectations de l'agglomération de La Tuque	10
Carte 3 - Potentiel agricole des sols	14
Carte 4 - Couvert forestier	16
Carte 5 - Unités thermiques maïs	20
Carte 6 - Localisation de la zone agricole	26
Carte 7 - Parcelles et productions assurées déclarées en 2024	35

# LISTE DES ACRONYMES

BVSM : Bassin Versant Saint-Maurice

CEA : Centre d'emploi agricole

CETAB : Centre d'expertise et de transfert en agriculture biologique et de proximité

CREB : Centres de recherches sur la boréale de l'Université du Québec à Chicoutimi

IQDHO : Institut québécois du développement de l'horticulture ornementale

IRDA : Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

ITAQ : Institut de technologie agroalimentaire du Québec

MAPAQ : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

PDAAM : Partenaires du Développement de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire en Mauricie

PDZAA : Plan de développement de la zone agricole et agroforestière

PDZA : Plan de développement de la zone agricole

PNFL : Produits forestiers non ligneux (champignons, bleuets, acériculture)

SADC : Sociétés d'aide au développement des collectivités

UPA : Union des producteurs agricoles

# 1. MISE EN CONTEXTE



# 1 MISE EN CONTEXTE

## 1.1 DÉMARCHE DE RÉVISION DU PDZAA

Le plan de développement de la zone agricole et agroforestière (PDZAA) de l'agglomération de La Tuque détaille les intentions de mise en valeur de la zone agricole, en s'inscrivant dans une démarche collaborative avec les partenaires du milieu et orientée vers le développement durable des activités agricoles. Le PDZAA constitue un outil de planification stratégique du territoire complémentaire au schéma d'aménagement et de développement, sans toutefois posséder de portée règlementaire.

L'agglomération de La Tuque s'est dotée en 2018 d'un premier PDZA. Arrivé à son terme de cinq ans, ce document de planification était mûr pour une révision, permettant d'intégrer les évolutions plus récentes ayant eu lieu dans le milieu agricole, tout en réitérant son importance pour le développement territorial. Un bilan des actions du PDZA de 2018 a été effectué et est présenté à la section 1.2, dans le but de tirer certains enseignements de la démarche réalisée.

Le PDZAA représente une opportunité de consulter et de collaborer avec les différents acteurs du milieu agricole, en vue de constituer le diagnostic et la vision du territoire et des activités agricoles. Par la suite, les orientations, les objectifs et les actions, élaborés en concertation avec les acteurs du milieu, permettent d'assurer une cohérence dans le développement du territoire, en lien avec les besoins exprimés et les diverses réalités agricoles.

De manière plus concrète, le PDZAA se déploie en quatre grands temps : le portrait du territoire et des activités agricoles, le diagnostic territorial, la vision et le plan d'action. Le portrait du territoire et des activités agricoles vise la description de la situation actuelle, de l'évolution à travers le temps, ainsi que de grandes tendances en lien avec l'agriculture au sein du territoire. Le diagnostic territorial, pour sa part, permet d'établir les forces et les faiblesses de l'agriculture dans l'agglomération de La Tuque (environnement interne), les opportunités et les menaces (environnement externe), ainsi que les enjeux en découlant. La vision, quant à elle, constitue le fil d'Ariane du PDZAA et oriente l'aménagement et le développement futur du territoire agricole. Enfin, le plan d'action vient concrétiser la vision, par le biais d'orientations, d'objectifs et d'actions.

**Figure 1 - Étapes de la démarche**



## 1.2 BILAN DU PDZA DE 2018

En 2018, le PDZA avait identifié 19 actions. Parmi celles-ci, huit ont été réalisées, quatre ont été entamées et sept n'ont pas été mises en place. Le tableau 1 ci-après indique le niveau d'avancement de chacune des actions et précise les raisons pour lesquelles certaines actions n'ont pu être pleinement réalisées.

**TABLEAU 1 - TABLEAU D'AVANCEMENT DU PLAN D'ACTION DU PDZA DE 2018**

N° D'ENJEU	N° D'ACTION	ACTIONS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ACTEURS		AVANCEMENT	COMMENTAIRES
					RESPONSABLES	PARTENAIRES		
1	1	Créer un comité et engager un chargé de projet pour la réalisation des actions du PDZA.	1 an	Création d'un comité Chargé de projet	Agglomération		Nomination de Mme Claudie Paul-Li-mary comme responsable de la mise en œuvre du PDZA.	
1	2	Créer un fonds régional (Haute-Mauricie) pour réaliser les actions du PDZA.	1 an	Création d'un fonds	Agglomération	MAPAQ MAMOT	Un budget de 125 000 \$ faisant partie d'un poste de dépense est disponible pour l'agglomération de La Tuque, afin de mettre en œuvre certaines actions du PDZA. Ce budget s'échelonne sur une période de 3 ans à compter de l'année 2020.	
5	3	Établir un maillage avec le créneau accord/ agriculture nordique du SLSJ, ou l'équivalent.	1 an	Entente signée	Agglomération	MESI SPBM - Filière mycologique	Des discussions ont eu lieu avec les responsables du créneau AgroBoréal pour établir la possibilité de maillage.	Il n'y a pas un assez grand volume de produits pour la commercialisation à l'intérieur de l'agglomération de La Tuque. Il faudra vérifier les possibilités de mettre en place une filière.
2	4	Devenir membre d'Arterre.	1 an	Adhésion à Arterre	PDAAM		Adhésion effectuée.	
2	5	Faire un maillage avec le Carrefour Emploi La Tuque pour les besoins en main-d'œuvre.	1 an	Maillage à réaliser	Agglomération	Carrefour Emploi Emploi Québec FUPAM	Rencontre prévue avec le Carrefour Emploi pour discuter d'une possibilité de maillage.	
1 - 2	6	Informers les producteurs agricoles des possibilités d'accompagnement et de financement locaux.	1 an	Nombres de rencontres	SDÉF	Syndicat de base de l'UPA SADC	Une rencontre a déjà été effectuée pour informer les producteurs à ce sujet.	L'équipe de la SDEF a rencontré certains agriculteurs pour les informer des possibilités de financement et les accompagner lors d'une demande de financement.
4	7	Évaluer les potentiels et les besoins pour la conservation et la transformation locale.	3 ans	Évaluation réalisée	Agglomération	Producteurs MAPAQ FUPAM	Les possibilités quant au partage des congélateurs sur le territoire à été évalué pour les petits fruits genre trop de transport et demanipulation étant donné la distance entre les entreprises agricoles.	Plusieurs sondages effectués, ainsi que des appels et des rencontres. La dernière rencontre a eu lieu le 10 mars 2020. Le projet n'est pas mis en place.
4 - 5	8	Élaborer un plan d'action concerté pour développer la culture du bleuets incluant la mise à jour de l'étude du potentiel des accès routiers en terres publiques.	3 ans	Plan d'action élaboré	Agglomération	MAPAQ Syndicat des prod. de bleuets Producteurs MERN	Cartographie des données écoforestières à venir dans 2-3 ans.	

Actions mises en place
  Actions entamées
  Actions non mises en place

N° D'ENJEU	N° D'ACTION	ACTIONS	ÉCHÉANCIER	INDICATEURS DE RÉSULTATS	ACTEURS		AVANCEMENT	COMMENTAIRES
					RESPONSABLES	PARTENAIRES		
1	9	Faire des représentations politiques pour obtenir un programme d'aide aux investissements agricoles dédiés aux régions.	3 ans	Obtention d'un programme régional	Agglomération	FUPAM MAPAQ	À discuter avec les producteurs.	
1	10	Créer une campagne promotionnelle pour la mise en valeur de l'agriculture de la Haute-Mauricie.	3 ans	Nombre d'activités de promotions	FUPAM Agglomération	MAPAQ	À venir.	
3	11	Intégrer les activités agricoles et récréotouristiques	3 ans	Nombre d'ententes entre agriculteurs et intervenants touristiques	Agglomération (THM)	FUPAM SPBM- Filière mycologique MAPAQ	Données de Mme Valérie Fortin concernant le nombre de pourvoires, de restaurants et de microbrasseries utilisant des produits locaux.	
3	12	Faciliter l'arrimage entre l'offre et la demande pour les besoins en transport (équipements, matériaux, personnes) vers et hors agglomération	3 ans	Outils développés	Syndicat UPA local	Agglomération	Voir avec les agriculteurs la possibilité de créer un groupe Facebook pour leurs besoins en équipement.	Après quelques discussions, les gens ont mentionné qu'il y avait déjà les compagnies UPS, Purolator, etc. qui peuvent livrer les pièces pour la machinerie agricole.
3	13	Utiliser les matières putrescibles des municipalités comme fertilisant agricole	5 ans	Gestion intégrée des matières putrescibles	Agglomération	Producteurs	Discussions avec l'équipe technique. Cette action devra être envisagée dans la prochaine mise à jour du PDZA.	
1	14	Conserver la vocation agricole des terres et encourager la remise en culture des terres en friches.	5 ans	Inventaires des friches réalisés et superficies récupérées	Agglomération	FUPAM MAPAQ MERN	Identification des terres en friche sur le territoire de la Mauricie ayant un potentiel de remise en culture.	Des cartes et des fiches de potentiel ont été réalisées avec le MAPAQ.
3	15	Assurer et maintenir l'intégrité des écosystèmes aquatiques et riverains d'intérêts en milieu habité.	5 ans	Nombre d'écosystème aquatique et riverains maintenus	BVSM	Agglomération Producteurs	À vérifier avec Mme Stéphanie Chabrun (BVSM).	
5	16	Améliorer le réseau local de stations météo à proximité des sites cultivés.	5 ans	Données météo locales plus fiables qu'actuellement	Agglomération	FUPAM Municipalités	Action réalisée.	Nouvelle station météo dans le secteur de La Croche. Installée sur les terres de Monsieur Pelletier.
4	17	Appuyer le développement des nouvelles cultures et de nouveaux produits spécifiques à la Haute-Mauricie	5 ans	Quantités de mise en marché	Agglomération	MAPAQ Producteurs SPBM	À venir.	
4	18	Développer un créneau agricole régional spécifique basé sur les opportunités créés par l'isolement géographique et les ressources forestières non conventionnelles.	5 ans	Création d'une appellation territoriale	Agglomération	MAPAQ Producteurs CARTV	Revient au même que l'action N° 3 : Créneau ACCORD AgroBoréal du Saguenay-Lac-Saint-Jean.	
4	19	Organiser la mise en marché des produits forestiers non ligneux	5 ans	Nombre d'entreprise présentes et volume d'affaires	SPBM- Filière mycologique	Agglomération Entrepreneurs Promoteurs	Voir avec M.Lupien (SPBM/Filière mycologique).	



Actions mises en place



Actions entamées



Actions non mises en place

## **2. CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE**



## 2 CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

La présente section entend détailler les principales composantes du territoire de l'agglomération de La Tuque, en ce qui concerne sa localisation, sa géographie physique, les composantes de sa zone agricole, les principales caractéristiques des exploitants et des productions agricoles, les pratiques agroenvironnementales, ainsi que l'apport économique des activités agricoles.

Il convient de préciser que deux principaux types de données ont été utilisées pour la rédaction du portrait du territoire : celles provenant du recensement agricole de Statistique Canada et celles découlant des fiches d'enregistrement des exploitations agricoles du MAPAQ. Il importe donc d'être prudent dans l'interprétation des données analysées, comme elles proviennent de deux sources différentes et qu'elles ne possèdent pas les mêmes bases de comparaison.

### 2.1 LOCALISATION ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

#### 2.1.1 LOCALISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE

L'agglomération de La Tuque occupe la portion la plus au nord de la région administrative de la Mauricie et représente 73 % de celle-ci, s'étendant sur une superficie de 28 421 km<sup>2</sup>. L'agglomération est composée de la ville de La Tuque (incluant les secteurs La Croche, Carignan, Parent, et Clova), qui joue le rôle de ville-centre, ainsi que des municipalités de La Bostonnais et de Lac-Édouard. De plus, deux communautés autochtones sont présentes sur le territoire : Wemotaci et Opitciwan.

Le réseau routier est principalement structuré par la présence de la route nationale 155. Celle-ci relie le territoire de l'agglomération à la MRC de Mékinac au sud, et à la MRC du Domaine-du-Roy au nord.

Tel que l'illustre la carte ci-après, l'agglomération de La Tuque, par sa vaste étendue, est limitrophe à de nombreuses MRC :

- Au nord, avec :
  - > La région Eeyou-Istchee Baie-James;
  - > La MRC du Domaine-du-Roy (Saguenay-Lac-Saint-Jean).
  
- Au sud, avec :
  - > La MRC de Mékinac (Mauricie);
  - > La MRC de Matawinie (Lanaudière);

- > La MRC d'Antoine-Labelle (Laurentides);
- > La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (Outaouais).

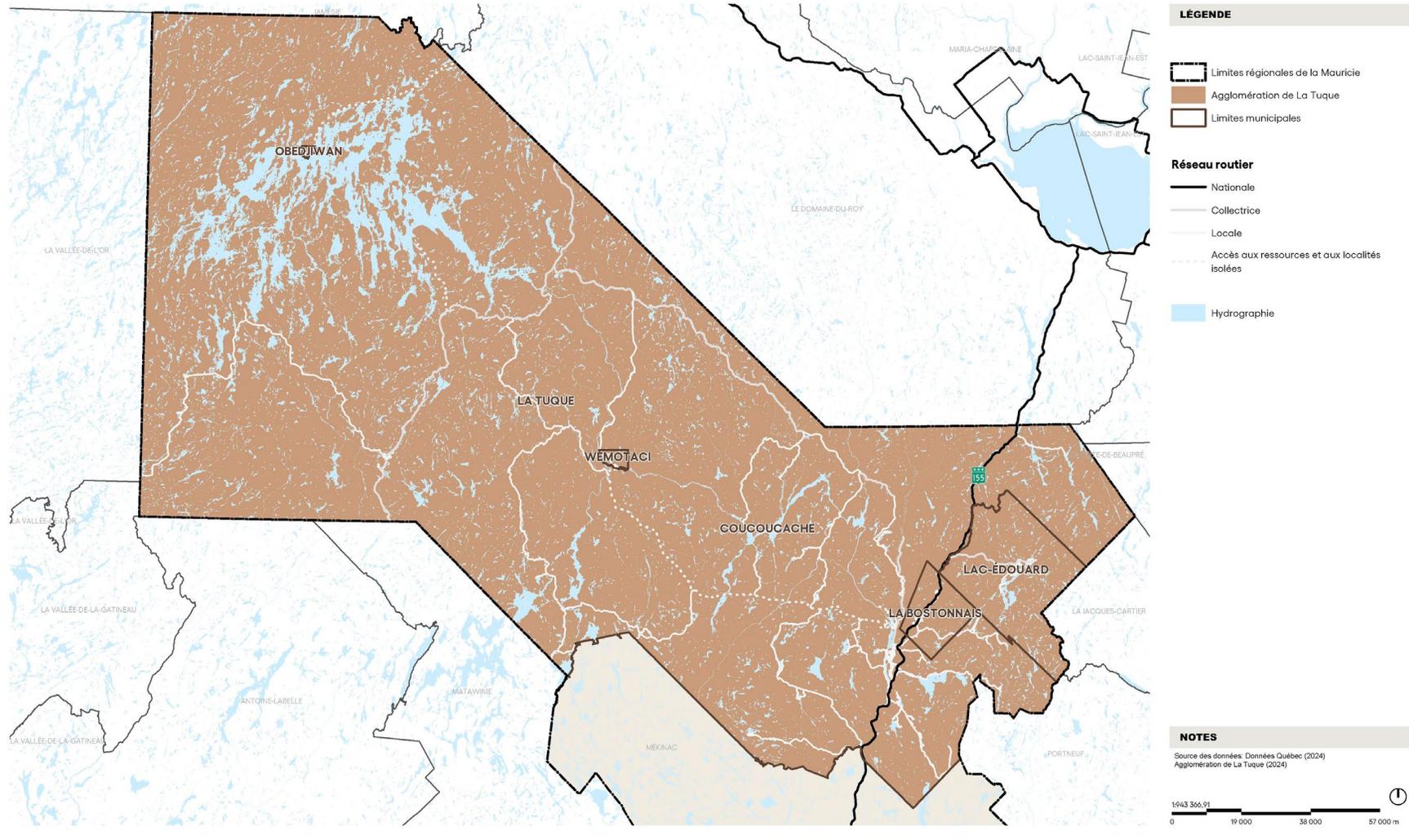
— À l'ouest, avec :

- > La MRC de La Vallée-de-l'Or (Abitibi-Témiscamingue).

— À l'est, avec :

- > La MRC de la Côte-de-Beaupré (Capitale-Nationale);
- > La MRC de la Jacques-Cartier (Capitale-Nationale);
- > La MRC de Portneuf (Capitale-Nationale).

# CARTE 1 - LOCALISATION DE L'AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE



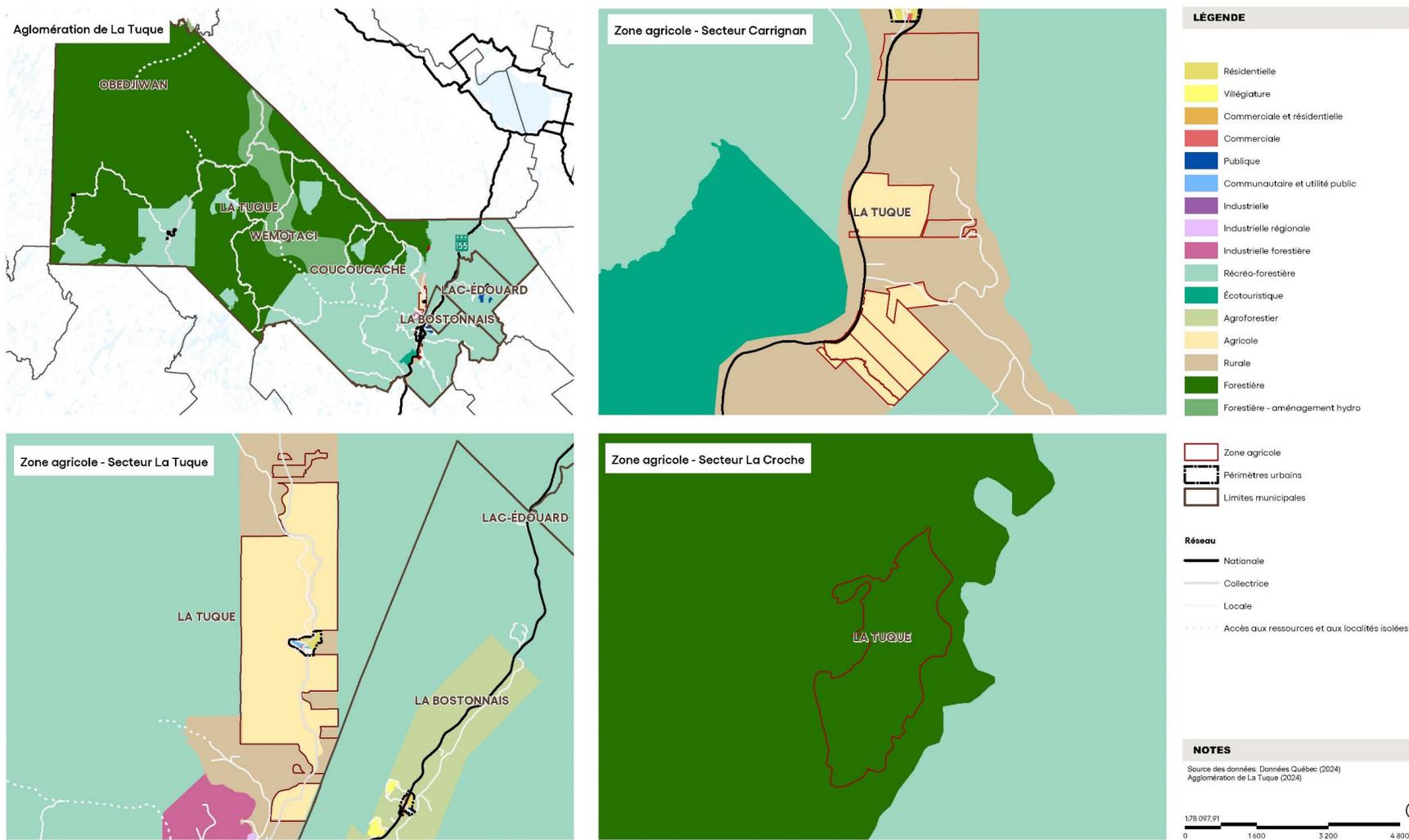
### **2.1.2 ORGANISATION FONCTIONNELLE DU TERRITOIRE**

L'agglomération de la Tuque est principalement occupée par la ville de la Tuque qui représente plus de 95 % de sa superficie totale. Les municipalités de La Bostonnais et de Lac-Édouard ne couvrent respectivement que 1,1 % et 3,5 % du territoire. Sur les près de 3 millions d'hectares qui forment le territoire de l'agglomération, près de 85 % sont des terres publiques et sont gérés par le gouvernement du Québec.

Appartenant auparavant à l'ancienne MRC du Haut-Saint-Maurice, la ville de La Tuque comprend cinq périmètres d'urbanisation : celui de l'ancienne ville de La Tuque, celui des anciennes municipalités de La Croche et de Parent et celui des hameaux de Clova et de Base Radar. On retrouve au sein de ses périmètres, des secteurs à vocation résidentielle, commerciale, industrielle, communautaire, publique, rurale et agricole. L'affectation la plus importante sur le territoire de l'agglomération de La Tuque est l'affectation forestière, couvrant près de 57 % du territoire, suivie de l'affectation récréoforestière occupant près de 36 % du territoire. Les milieux forestier et récréoforestier présentent un immense couvert forestier parsemé de cours d'eau, dont le réservoir Gouin et la rivière Saint-Maurice, qui est harnachée en plusieurs endroits.

La zone agricole permanente est située uniquement dans la ville de La Tuque. Elle s'étend du secteur de La Croche, où l'on retrouve les meilleures terres cultivables dans les méandres de la rivière Croche, au secteur Carignan. Le reste de la ville est composée des territoires forestiers issus des anciens territoires non organisés.

## CARTE 2 - AFFECTATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE LA TUQUE



### 2.1.3 CONTEXTE SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Entre 2011 et 2021, l'agglomération de La Tuque a vu sa population rester stable, en vertu d'une croissance nulle. Cette situation s'explique par une légère diminution de la population de la ville de La Tuque sur la période, de -1 %, ainsi que par une augmentation de la population des municipalités de La Bostonnais et de Lac-Édouard, respectivement de 10,5 % et de 25,7 %.

En comparaison, la région administrative de la Mauricie a connu une augmentation de sa population de 4,9 % entre 2011 et 2021, alors que celle de l'ensemble du Québec a été de 12,7 %.

**TABLEAU 2 - ÉVOLUTION DE LA POPULATION, 2011-2021**

Territoire	2011	2016	2021	Variation 2011-2021
La Tuque	11 227	11 001	11 129	-1,0 %
La Bostonnais	503	635	556	10,5 %
Lac-Édouard	175	191	220	25,7 %
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>11 905</b>	<b>11 827</b>	<b>11 905</b>	<b>0,0 %</b>
Mauricie	263 603	266 112	273 055	4,9 %
Québec	7 903 001	8 164 361	8 501 833	12,7 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011, 2016 et 2021.

Les communautés atikamekw d'Opitciwan et de Wemotaci, pour leur part, ont chacune connu une diminution de leur population entre 2011 et 2021, respectivement de -2 % et de -4 %.

**TABLEAU 3 - ÉVOLUTION DE LA POPULATION AUTOCHTONE, 2011-2021**

Territoire	2011	2016	2021	Variation 2011-2021
Opitciwan	2 031	2 019	1 991	-2,0 %
Wemotaci	1 194	1 213	1 142	-4,4 %
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>11 905</b>	<b>11 827</b>	<b>11 905</b>	<b>0,0 %</b>
Mauricie	263 603	266 112	273 055	4,9 %
Québec	7 903 001	8 164 361	8 501 833	12,7 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011, 2016 et 2021.

En ce qui concerne les principaux groupes d'âge au sein de la population en 2021, l'agglomération présente une structure similaire à celle de la Mauricie et de l'ensemble du Québec. Néanmoins, la part du groupe d'âge des 45 à 64 ans est plus importante que dans les territoires de référence.

**TABLEAU 4 - STRUCTURE PAR GROUPES D'ÂGE EN 2021**

Territoire	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
La Tuque	13,9 %	7,9 %	21,3 %	29,6 %	27,4 %
La Bostonnais	11,6 %	8,9 %	19,6 %	35,7 %	24,1 %
Lac-Édouard	4,8 %	7,1 %	7,1 %	42,9 %	38,1 %
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>13,6 %</b>	<b>7,9 %</b>	<b>20,9 %</b>	<b>30,1 %</b>	<b>27,4 %</b>
Mauricie	14,2 %	9,1 %	21,9 %	27,5 %	27,2 %
Québec	15,5 %	9,5 %	25,7 %	26,8 %	25,6 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021.

Pour ce qui est de l'évolution de la population par groupes d'âge entre 2011 et 2021, le groupe d'âge des 65 ans et plus a connu une forte croissance, de l'ordre de 33,1 %, témoignant du vieillissement de la population. Cette croissance est cependant moins importante que celle observée au sein de la Mauricie (37,4 %) et de l'ensemble du Québec (39,4 %). Le groupe d'âge des 15 à 24 ans a, quant à lui, diminué de -24,6 %, proportion supérieure à celle de la Mauricie (-18 %) et de l'ensemble du Québec (-9,3 %).

**TABLEAU 5 - ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR GROUPES D'ÂGE, 2011-2021**

Territoire	0 à 14 ans	15 à 24 ans	25 à 44 ans	45 à 64 ans	65 ans et plus
La Tuque	5,1 %	-27,1 %	3,3 %	-15,9 %	30,1 %
La Bostonnais	8,3 %	11,1 %	15,8 %	-7,0 %	68,8 %
Lac-Édouard	0,0 %	1 400,0 %	-25,0 %	-10,0 %	166,7 %
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>5,2 %</b>	<b>-24,6 %</b>	<b>3,5 %</b>	<b>-15,3 %</b>	<b>33,1 %</b>
Mauricie	11,2 %	-18,0 %	6,0 %	-14,4 %	37,4 %
Québec	10,5 %	-9,3 %	7,1 %	-3,5 %	39,4 %

Source : Statistique Canada, Recensements de 2011 et 2021.

## **2.2 GÉOGRAPHIE PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT**

### **2.2.1 CLASSIFICATION DES SOLS**

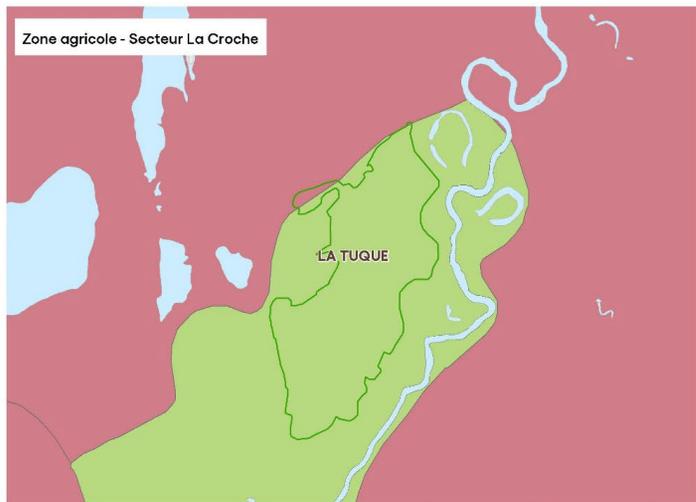
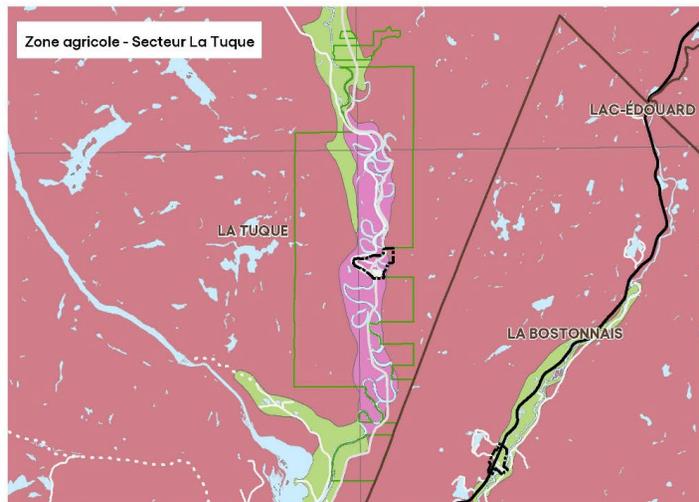
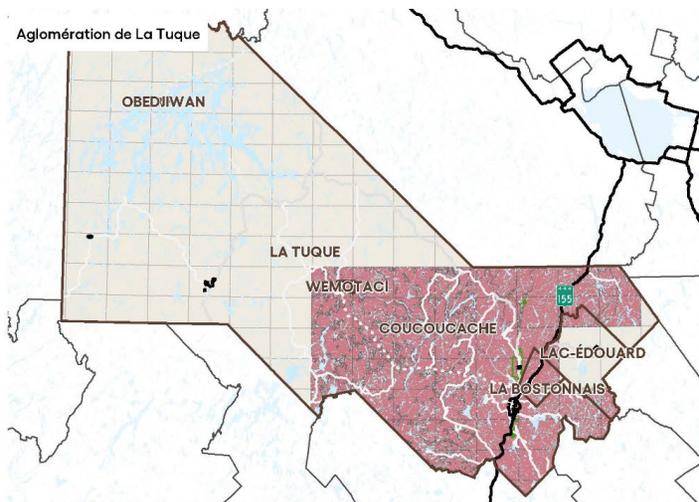
Le territoire de l'agglomération de La Tuque est formé par une topographie accidentée, dont les éléments paysagers caractéristiques sont les vallons et les plaines. Il est par ailleurs parcouru par de nombreux cours d'eau, dont les rivières Saint-Maurice, Croche et Bostonnais. Ces caractéristiques géophysiques engendrent des variations dans la qualité des sols de la région. En effet, les sols de meilleure qualité se situent généralement en bordure des rivières.

En se basant sur les données de l'inventaire des terres du Canada (ITC) de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), il est possible de caractériser le potentiel des sols du territoire de l'agglomération de La Tuque. De manière générale, les sols de classe 2 et 3 possèdent un fort potentiel agricole pour les cultures dites conventionnelles, alors que les sols de classe 4, bien qu'aisément cultivables, doivent toutefois faire l'objet de diverses mesures, afin d'optimiser leur potentiel agricole.

Les sols possédant le meilleur potentiel agricole au sein du territoire sont de classes 3 et 4. Ceux-ci sont caractérisés par les séries de sols Lachute, Morin et Mont-Rolland, offrant des possibilités pour de nombreux types de production :

- Sols Lachute : formée d'alluvion fluviale, cette série de sols se situe généralement le long de la rivière Croche, dans ses zones de débordement. Elle offre un potentiel agricole intéressant pour de nombreuses cultures, lorsqu'elle n'est pas inondée;
- Sols Morin : la série de sols Morin se retrouve principalement dans le secteur Carignan, sous forme de sable grossier. Son maintien à long terme dépend d'apports fréquents en matières organiques;
- Sols Mont-Rolland : cette série de sols, prenant la forme d'un dépôt graveleux stratifié, se situe en bordure de la rivière Bostonnais. Il nécessite un apport fréquent en chaux et en fertilisants pour assurer sa productivité à plus long terme.

### CARTE 3 - POTENTIEL AGRICOLE DES SOLS



#### LÉGENDE

##### Possibilités agricoles des

- Classe 3 : Sols comportant des limitations modérément graves qui restreignent le choix des cultures ou imposent des limitations modérément graves qui restreignent le choix des cultures ou imposent
- Classe 4 : Sols comportant de graves limitations qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques
- Classe 5 : Sols qui sont l'objet de limitations très graves et ne conviennent qu'à la production de plantes
- Classe 7 : Sols inutilisables soit pour la culture soit pour les plantes fourragères vivaces
- Sols organiques (non inclus dans le système de classement)
- N/D

- Zone agricole
- Périmètres urbains
- Limites municipales

##### Réseau

- Nationale
- Collectrice
- Locale
- Accès aux ressources et aux localités isolées

#### NOTES

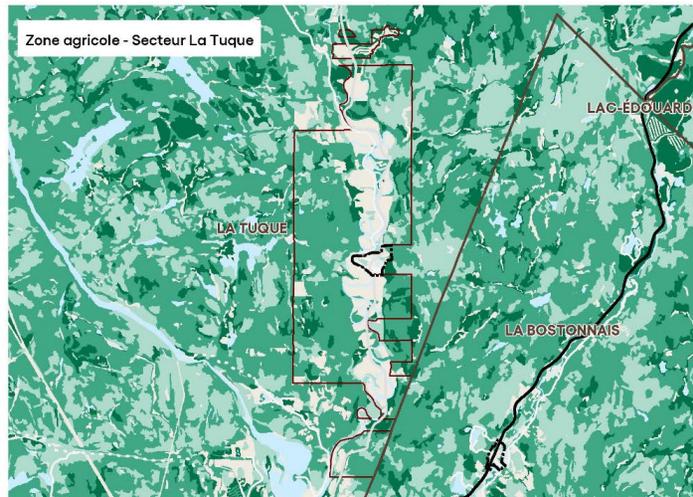
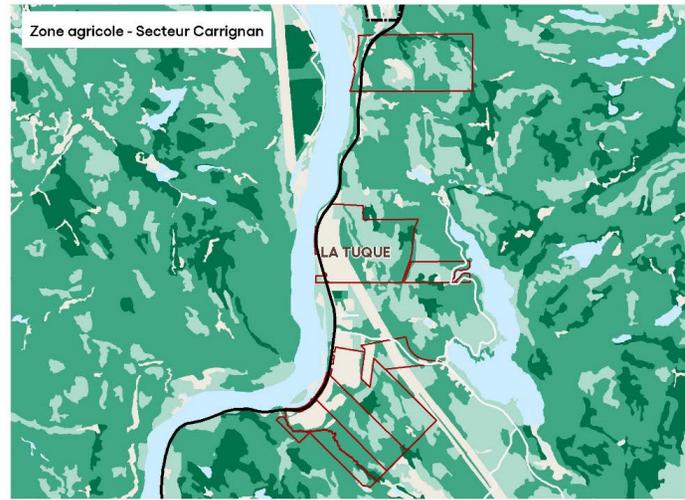
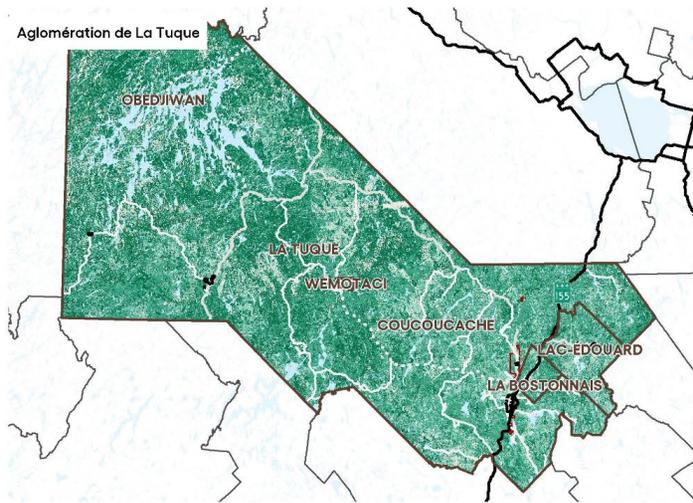
Source des données: Données Québec (2024)  
 Agglomération de La Tuque (2024)  
 ITC (2021) Données de l'Inventaire des Terres du Canada de la province de Québec, version [ARDA-ITC ou ARDA-ITC détaillé]  
 [Produit numérique ou Carte pdf] [numéro de feuille], échelle de 1 : 20 000.  
 Produit par AAC, MAPAQ et IRDA. Distribué par l'IRDA.



### **2.2.2 COUVERT BOISÉ**

Le couvert boisé occupe une place importante au sein du territoire de l'agglomération. C'est aussi le cas dans la zone agricole de La Tuque, où il représente 71,2 % de la superficie, pour un total de 4 146 ha. La forêt y est composée à 61,6 % d'arbres à essence mixte, à 23,4 % de feuillus et à 15 % de résineux.

## CARTE 4 - COUVERT FORESTIER



### LÉGENDE

#### Couverture forestière

- Résineux
- Mixte
- Feuillus

- Zone agricole
- Périmètres urbains
- Limites municipales

#### Réseau routier

- Nationale
- Collectrice
- Locale
- Accès aux ressources et aux localités isolées

- Hydrographie

### NOTES

Source des données: Données Québec (2024)  
Agglomération de La Tuque (2024)



### **2.2.3 ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE**

On retrouve trois principales catégories d'éléments d'intérêt écologique dans le territoire de l'agglomération de La Tuque, à savoir le refuge biologique, la réserve écologique et les réserves de biodiversité ou aquatiques projetées.

En ce qui concerne la catégorie du refuge biologique, celle-ci comprend des aires forestières protégées des activités d'aménagement forestier. L'agglomération de La Tuque compte 439 refuges biologiques sur son territoire, totalisant une superficie de 44 382,2 hectares.

La catégorie de la réserve écologique, quant à elle, correspond à un territoire possédant des caractéristiques écologiques distinctives, et ayant été épargné de toute intervention à caractère humain. Deux réserves écologiques, totalisant 1 651,2 hectares, sont présentes au sein de l'agglomération.

Les réserves de biodiversité ou aquatiques constituent un statut, mis en place par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, visant à doter le Québec d'un réseau d'aires protégées, comprenant des aires représentant l'ensemble des types d'écosystèmes. L'agglomération de La Tuque compte une réserve aquatique projetée d'une superficie de 16 380 hectares, ainsi que dix réserves de biodiversité projetées, totalisant une superficie de 163 010 hectares.

Il convient enfin de préciser que cette superficie de 179 390 hectares de réserves de biodiversité ou aquatiques projetées représente 6,3 % de l'entièreté du territoire de l'agglomération.

Documenter les éléments d'intérêt écologique apparaît pertinent, compte tenu du potentiel des produits forestiers non ligneux (PFNL) se trouvant en terres publiques, lesquelles peuvent faire l'objet de différentes mesures de conservation. Le potentiel des PFNL est détaillé à la section 2.2.5.

### **2.2.4 CLIMAT ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

#### **2.2.4.1 Impact des changements climatiques sur l'agriculture**

Les changements climatiques engendrent des impacts profonds et complexes sur l'agriculture. L'augmentation des températures moyennes perturbe les pratiques. En effet, les températures plus élevées modifient les cycles de croissance des cultures, demandant un ajustement des pratiques. Ces températures plus élevées favorisent aussi la prolifération de ravageurs et de maladies, ainsi que la fréquence des feux de forêt, comme a pu le révéler l'été 2023, alors que l'agglomération a connu un nombre record de feux de forêt, brûlant un total de 38 194 ha du couvert forestier<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Vaillancourt, Patrick. (2023, 28 novembre). Feux de forêt : l'année de tous les records. *L'Écho de La Tuque*. <https://www.lechodelatuque.com/infolettre/feux-de-foret-lannee-de-tous-les-records/#:~:text=En%20Mauricie%20en%202023%2C%2053,de%2038%20194%20hectares%20br%C3%BBI%C3%A9s>.

Parallèlement, des événements météorologiques extrêmes, tels que les alternances de sécheresses et d'inondations, endommagent les infrastructures agricoles, érodent les sols et lessivent les nutriments essentiels, rendant les terres moins fertiles. Les changements dans les régimes de précipitations rendent également la gestion de l'eau plus complexe, avec des saisons de pluie plus imprévisibles et des périodes de sécheresse prolongées.

Ces défis nécessitent une adaptation continue de la part des agriculteurs. Les pratiques agricoles évoluent en intégrant des techniques plus durables et résilientes, comme l'implantation de cultures de couverture, l'utilisation de cultivars plus adaptés et l'élargissement des bandes riveraines. L'amélioration des systèmes d'irrigation et la gestion efficace des ressources en eau deviennent en outre essentielles pour soutenir la production agricole.

Des initiatives ont déjà été entreprises, notamment par la région de la Mauricie qui s'est jointe à l'initiative Agriculmat visant à concevoir un plan d'adaptation précisant les impacts des changements climatiques sur l'agriculture tout en proposant des mesures d'adaptation à l'échelle des entreprises agricoles et de la région<sup>2</sup>.

#### **2.2.4.2 Concept d'agriculture nordique**

L'agriculture nordique se distingue par sa capacité à tirer parti de conditions climatiques spécifiques. Elle joue un rôle important dans l'occupation dynamique du territoire et le développement de l'autonomie alimentaire des régions plus éloignées, à l'instar du territoire de l'agglomération de La Tuque.

En contexte québécois, l'agriculture nordique renvoie à une agriculture pratiquée dans le vaste territoire situé entre le Québec méridional et la taïga, fortement influencée dans ses pratiques par les conditions climatiques qui y prévalent. Bien que ce concept soit complexe à définir, une définition ressort des travaux académiques sur le sujet, celle de Barthell et Massicote<sup>3</sup> :

*« L'ensemble des travaux transformant le milieu naturel afin de produire des végétaux et des animaux utiles à l'humain, et ce, dans un milieu nordique, qu'il soit réel ou vécu, conférant aux productions agricoles des facteurs agroclimatiques favorisant la production de plusieurs petits fruits, dont le bleuet nain, des pommes de terre, des crucifères, des plantes fourragères, des céréales à paille et de certaines oléoprotéagineuses; un isolement géographique favorisant la protection des cultures et des élevages par une réduction de la présence d'insectes et de maladies; des conditions agroclimatiques et géographiques favorisant la production biologique et les produits de niche. »*

---

<sup>2</sup> Agriculmat. (s.d.) *Mauricie : des fermes adaptées pour le futur*. <https://agriculmat.ca/les-regions/mauricie/>

<sup>3</sup> G. Pierre. (2015). *Portrait de l'agriculture nordique du Québec dans un contexte de changements climatiques*. [Pierre\\_Gaetan\\_MEnv\\_2015.pdf \(usherbrooke.ca\)](#)

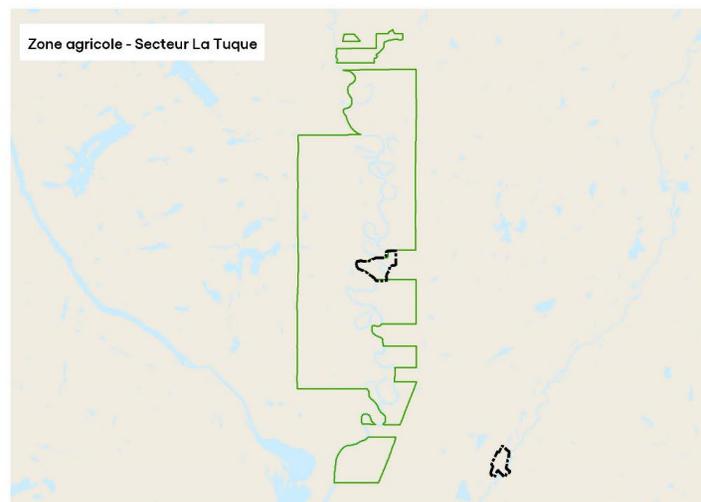
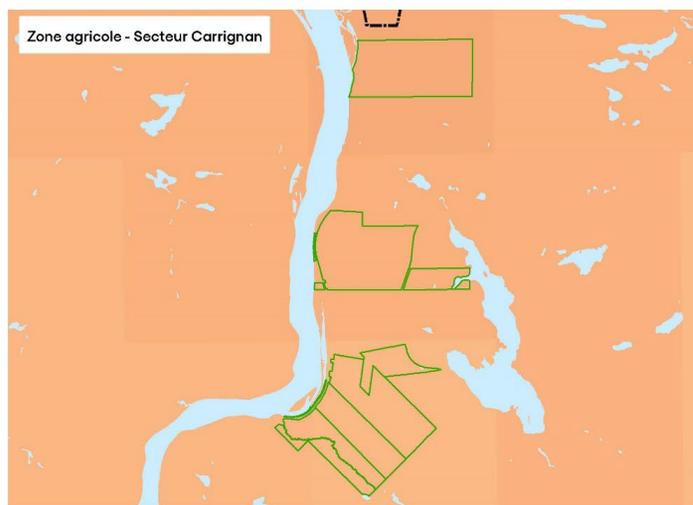
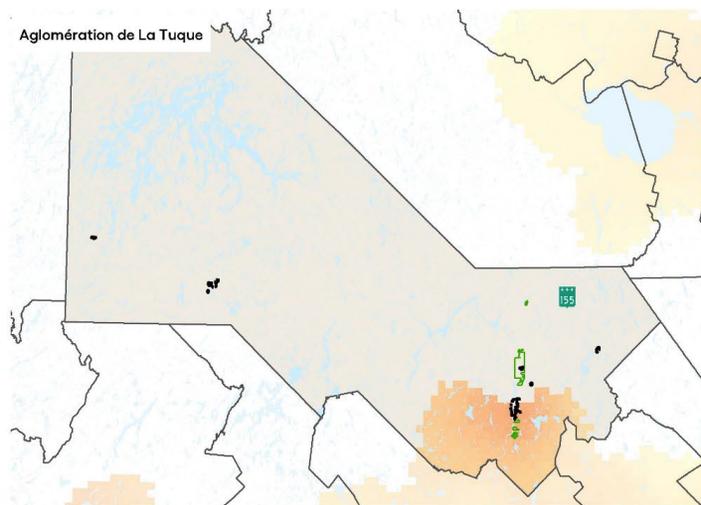
Par ailleurs, l'agriculture nordique peut également prendre la forme du maraîchage nordique, qui repose sur la culture de légumes en serres à même le sol, par le biais de l'emmagasinement de la chaleur solaire, qui est ensuite dégagée par le sol, une fois la nuit tombée, protégeant ainsi les cultures du gel. Ce type de culture en serre se base sur la lumière naturelle, l'utilisation de draps agricoles et une quantité minimale de chauffage. Elle se centre autour de légumes possédant une bonne adaptation aux températures basses et pouvant résister au gel, en vue d'explorer les possibilités propres à chaque saison.

### **2.2.4.3 Unités thermiques maïs**

Les unités thermiques maïs (UTM) constituent un indicateur agroclimatique calculant la quantité minimale d'accumulation de chaleur nécessaire au développement des cultures pour l'atteinte de leur maturité. Cet indicateur permet une comparaison des territoires agricoles et du potentiel de croissance y étant associé, selon différentes cultures.

L'UTM quotidien le plus élevé dans le territoire de l'agglomération de La Tuque, en mai 2024, s'élevait à 854. L'accumulation moyenne d'UTM pour la zone agricole de La Tuque est, quant à elle, estimée à un peu plus de 2 000. En comparaison, le sud de la Mauricie possède un UTM moyen variant entre 2 800 et 3 500. Considérant l'UTM moyen à La Tuque, certains types de cultures, tel que le maïs en grain, ne peuvent y être cultivées, entraînant donc des limitations dans le potentiel de développement des productions.

# CARTE 5 - UNITÉS THERMIQUES MAÏS



**LÉGENDE**

**Unités thermiques maïs**

Elevée : 854,823  
 Faible : 18,412

Zone agricole  
 Périmètres urbains  
 Limites municipales

**Réseau**

Nationale  
 Collectrice  
 Locale  
 Accès aux ressources et aux localités

**NOTES**

Source des données: Données Québec (2024)  
 Agglomération de La Tuque (2024)  
 Agriculture et Agroalimentaire Canada (27 mai 2024).  
 Unités thermiques de croissance (maïs).

178 097,91  
 0    1 600    3 200    4 800 m

#### **2.2.4.4 Qualité de l'eau**

En fonction des données colligées par l'organisme Bassin Versant Saint-Maurice en 2021, la qualité de l'eau de la rivière Saint-Maurice à la hauteur du barrage de La Tuque était jugée comme étant de bonne qualité<sup>4</sup>. Toutefois, en ce qui concerne la rivière Croche, des échantillonnages, réalisés entre 2013 et 2016, ont démontré une qualité de l'eau jugée comme étant mauvaise sur de nombreux tronçons, notamment dû à la présence de phosphore et de coliformes fécaux. La qualité de l'eau est compromise par le lessivage des terres agricoles, la présence de bétail en marges de quelques tributaires, la non-conformité de portions de la bande riveraine et les rejets des eaux usées et pluviales<sup>5</sup>.

#### **2.2.5 PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX**

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) correspondent aux produits d'origine biologique provenant des forêts, autres que le bois d'œuvre. Il est possible de distinguer trois grandes catégories de PFNL, à savoir les produits alimentaires, les produits ornementaux et les substances extraites. Cette section se concentrera principalement sur la catégorie des produits alimentaires.

Le territoire de l'agglomération de La Tuque recèle un fort potentiel de développement du créneau des PFNL, dû à leur abondance. En effet, selon une étude réalisée par le Syndicat des producteurs de Bois de la Mauricie en 2010, différents produits, comme la framboise sauvage, l'eau de bouleau blanc et la gomme de sapin, possédaient à l'époque un potentiel de développement intéressant<sup>6</sup>. Depuis la réalisation de cette étude, trois produits se sont distingués au sein du territoire de La Tuque, soit les champignons forestiers, les bleuets et l'acériculture.

##### **2.2.5.1 Champignons forestiers**

La filière mycologique se démarque tout particulièrement dans la région administrative de la Mauricie. Ses vastes milieux boisés constituent un terreau fertile à la croissance de nombreuses espèces de champignons forestiers. Il était estimé, en 2010, que cette filière générait 575 000 \$ de retombées économiques en Mauricie et que près de 70 % des champignons étaient cueillis sur le territoire de l'agglomération de La Tuque<sup>7</sup>.

##### **2.2.5.2 Culture du bleuet**

La culture du bleuet a connu une croissance dans la région administrative de la Mauricie, les superficies aménagées en bleuetières étant passées de 220 à 368 hectares entre 2014 et 2021<sup>8</sup>. Le nombre d'exploitations agricoles s'adonnant à la culture du bleuet reste toutefois limité dans la région,

---

<sup>4</sup> Bassin Versant Saint-Maurice. (2022). *Rapport annuel 2021-2022*. [Instructions for use \(free users\) \(bvsm.ca\)](https://www.bvsm.ca/instructions-for-use-free-users)

<sup>5</sup> Bassin Versant Saint-Maurice. (2024). Plan régional des milieux humides et hydriques du territoire de l'agglomération de La Tuque.

<sup>6</sup> Syndicat des producteurs de Bois de la Mauricie. (2010). *Produits forestiers non ligneux en Mauricie*.

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Syndicat des producteurs de bleuets du Québec. (2022). *La production du bleuet sauvage... dans une perspective de développement durable*. [f001.2-2022.pdf \(perlebleue.ca\)](https://www.perlebleue.ca/f001.2-2022.pdf)

celles-ci se localisant principalement au Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui concentrait en 2020 près de 80 % de la superficie cultivée et 85 % des exploitations.

L'agglomération de La Tuque se démarque toutefois en matière de culture du bleuets, considérant le vaste territoire forestier qui la caractérise, ainsi que la présence de trois bleuetières commerciales, localisées sur des sites possédant de forts potentiels.

Il convient par ailleurs de rappeler les conclusions d'une étude réalisée en 2003 par la Ville de La Tuque, en collaboration avec le ministère de l'Alimentation, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, et portant sur le potentiel théorique pour le développement et l'aménagement de bleuetières sur l'ensemble du territoire de l'agglomération<sup>9</sup>. Le tableau suivant présente les principaux potentiels identifiés à l'époque, où l'on recensait à terme un potentiel de développement de 117 375 hectares au sein de la ville de La Tuque.

**TABLEAU 6 - POTENTIEL POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE BLEUETIÈRES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LA TUQUE**

Catégorie de potentiel	Temporalité	Classification	Superficie (ha)	Superficie totale (ha)
1	Court terme	Bon potentiel	38 288	49 935
		Excellent potentiel	11 647	
2	Moyen terme	N/D	15 562	15 562
3	Long terme	N/D	51 878	51 878
<b>Total</b>				<b>117 375</b>

Source : Ville de La Tuque, 2003.

Datant de plus de 20 ans, il est évidemment nécessaire de considérer ces données avec toute la prudence qui s'impose. Néanmoins, celles-ci contribuent à renforcer le fait que le territoire latuquois recèle un fort potentiel d'aménagement et de développement en termes de culture du bleuets.

Il convient également de rappeler qu'un plan conjoint s'applique aux territoires du Lac-Saint-Jean et des municipalités composant l'agglomération de La Tuque, règlementant la mise en marché et la commercialisation du bleuets.

### 2.2.5.3 Acériculture

Le recensement agricole de Statistique Canada révèle qu'en 2021, trois exploitations agricoles produisaient du sirop d'érable et d'autres produits de l'érable sur le territoire de La Tuque. Il est important de noter que les données du recensement ne proviennent pas de l'ensemble des exploitations

<sup>9</sup> Ville de La Tuque. (2003). Évaluation du potentiel pour le développement et l'aménagement de bleuetières sur le territoire de la Ville de La Tuque.

en opération dans l'agglomération, seulement 70 % d'entre elles ayant répondu. Cette proportion s'explique par la non-obligation de réponse au recensement agricole de Statistique Canada de la part des producteurs.

Par ailleurs, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts identifie 36 secteurs de l'agglomération de La Tuque comme possédant un potentiel acéricole non exploité, à proximité du lac Wayagamac. Ces secteurs totalisent une superficie de 261,6 hectares et offrent un potentiel 39 149 entailles<sup>10</sup>.

## **2.3 ZONE AGRICOLE**

### **2.3.1 SUPERFICIE DE LA ZONE AGRICOLE ET SON ÉVOLUTION**

En 2025, la zone agricole de l'agglomération de La Tuque était d'une superficie de 5 223,56 hectares, ne représentant que 0,2 % de l'ensemble de la superficie du territoire. La superficie de la zone agricole comprend 388,56 hectares d'inclusions, et trois exclusions ont eu lieu au fil des ans, totalisant 330 hectares.

Ce total comprend deux inclusions récentes, ayant été autorisées par la Commission de protection du territoire agricole du Québec en 2024. La première est d'une superficie de 0,46 hectare, et concerne le site de serres urbaines dans la ville de La Tuque. La seconde est d'une superficie de 141,10 hectares, correspondant à des parcelles utilisées pour la production de bleuets et se situe également sur le territoire de la ville de La Tuque. Il convient néanmoins de préciser que cette dernière s'étend également en partie au sein du territoire non organisé de Lac-Ashuapmushuan, situé dans la MRC du Domaine-du-Roy.

### **2.3.2 SUPERFICIES EXPLOITÉES ET CULTIVÉES<sup>11</sup>**

Au sein de la zone agricole de l'agglomération de La Tuque, 3 046,3 hectares, représentant 58 % de sa superficie, sont exploités. De plus, 1 146,6 hectares sont cultivés, comptant pour 38 % de la superficie exploitée et 22 % du total de la zone agricole. À ces superficies, il convient d'ajouter respectivement 261,3 hectares exploités et 111,2 hectares cultivés dans les municipalités de La Bostonnais et de Lac-Édouard, à l'extérieur de la zone agricole.

---

<sup>10</sup> Ministère des Ressources naturelles et des Forêts. (2023). *Cartes des secteurs à potentiel acéricole*. [Superficies disponibles pour la culture et l'exploitation d'une érablière à des fins acéricoles \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca)

<sup>11</sup> Une superficie cultivée est une surface ensemencée ou plantée avec des cultures spécifiques (céréales, légumes, etc.), tandis qu'une superficie exploitée est une surface sur laquelle une activité d'exploitation est menée, que ce soit une culture, du bétail, du pâturage, de l'acériculture, etc.

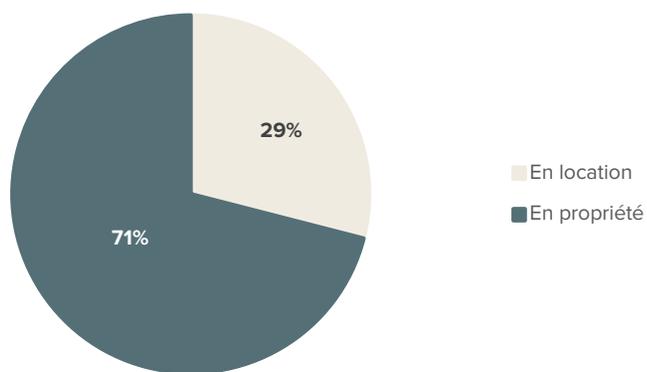
**TABLEAU 7 - SUPERFICIES EXPLOITÉES ET CULTIVÉES**

Territoire	Superficie exploitée (ha)	Superficie cultivée (ha)
La Bostonnais	250,9	103,1
La Tuque	3 046,3	1 146,6
Lac-Édouard	10,4	7,1
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>3 307,6</b>	<b>1 256,7</b>

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024.

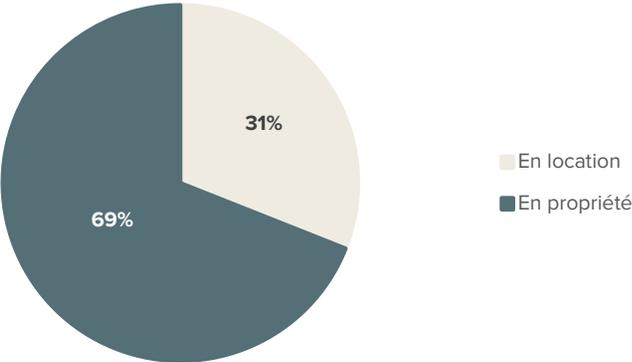
Par ailleurs, sur le plan des modes de tenure, comme les figures ci-après le détaillent, 71 % (2 162,7 hectares) de la superficie exploitée l'est en propriété, comparativement à 29 % (883,6 hectares) en location. De même, 69 % (874 hectares) de la superficie des terres cultivées l'est en propriété, et 31 % (382,7 hectares) en location.

**Figure 2 - Mode de tenure des superficies exploitées**



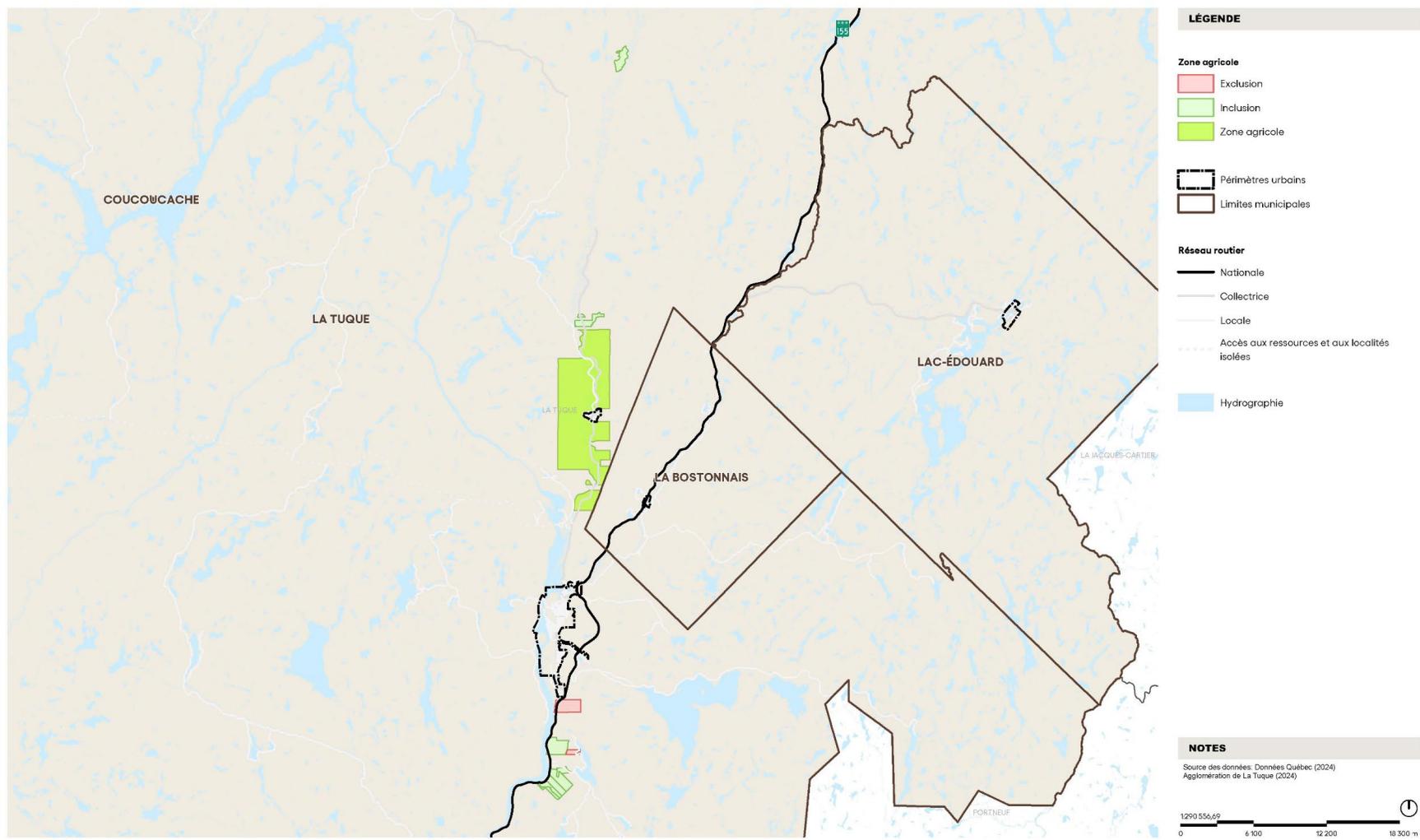
Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024.

**Figure 3 - Mode de tenure des superficies cultivées**



Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024.

## CARTE 6 - LOCALISATION DE LA ZONE AGRICOLE



### 2.3.3 FRICHES AGRICOLES RECENSÉES

Une friche agricole est une « terre agricole abandonnée qui supporte une végétation naturelle et incontrôlée où les différents types de végétation se succèdent. Ces terres se situent dans état transitoire instable entre deux états stables, soit l'agriculture et la forêt. Elles témoignent d'un déclin et même d'un abandon volontaire de l'activité agricole.<sup>12</sup> »

Au sein de l'agglomération de La Tuque, un recensement réalisé par le MAPAQ a permis de démontrer la présence de 11 friches agricoles, principalement situées dans la ville de La Tuque. Au total, elles représentent une superficie de 37,21 hectares. Le potentiel d'une friche est évalué en fonction de la vocation possible (agricole, forestière ou mixte) déterminée par la possibilité d'aménagement ou de remise en culture. Les critères d'évaluation de potentiel sont nombreux. Parmi ces critères, nous retrouvons notamment la superficie, l'accessibilité, la localisation, ainsi que les conditions agronomiques, hydriques et topographiques.<sup>13</sup>

Il convient de mentionner que plusieurs approches ont déjà été effectuées par certains producteurs pour évaluer les possibilités de remise en culture. Certaines de ces friches sont non cultivables du fait de leur topographie ou par le refus des propriétaires actuels de les vendre ou de les louer.

Les fiches de potentiel et les cartes de sol de chacune des friches recensées sont présentées à l'annexe 3.

TABLEAU 8 - FRICHES AGRICOLES

No de friche	Localisation	Superficie (ha)	Potentiel
001	La Tuque	1,37	Moyen
002	La Tuque	0,72	Fort
003	La Tuque	2,99	Moyen
004	La Tuque	2,62	Moyen
005	La Tuque	10,85	Moyen
006	La Tuque	7,69	Faible
007	La Tuque	1,19	Moyen
008	La Tuque	2,61	Moyen
009	Lac-Édouard	1,89	Faible
010	La Tuque	2,12	Moyen
011	La Bostonnais	3,16	Moyen
<b>Total</b>		<b>37,21</b>	-

<sup>12</sup> Union des producteurs agricoles. *La valorisation des terres en friche*, repérée à [https://www.upa.qc.ca/fileadmin/01\\_UPA\\_provincial/Prod\\_Outils\\_ressources/PDZA/FICHE\\_06-Friches.pdf](https://www.upa.qc.ca/fileadmin/01_UPA_provincial/Prod_Outils_ressources/PDZA/FICHE_06-Friches.pdf)

<sup>13</sup> Idem

Source : MAPAQ, 2024.

## 2.4 EXPLOITANTS AGRICOLES

En ce qui a trait aux données du MAPAQ concernant les exploitants agricoles, il convient de préciser que celles-ci proviennent principalement d'une extraction ayant été réalisée en mars 2024. Toutefois, elles doivent être interprétées avec une certaine prudence, considérant que les fiches d'enregistrement n'ont pas fait l'objet d'une mise à jour dans leur entièreté depuis le PDZA de 2018.

### 2.4.1 NOMBRE ET SUPERFICIE MOYENNE DES EXPLOITATIONS

Selon les données du MAPAQ, le territoire de l'agglomération de La Tuque comprend un total de 21 exploitations agricoles. Celles-ci exploitent en moyenne une superficie de 145 hectares, ce qui est supérieur aux moyennes observées dans la région administrative de la Mauricie (138 hectares) et dans l'ensemble du Québec (124 hectares). En ce qui a trait aux superficies cultivées, la moyenne par exploitation est de 72 hectares, inférieure aux moyennes de la Mauricie (105 hectares) et de l'ensemble du Québec (93 hectares). Ces données rendent compte de la présence de grandes superficies agricoles dans l'agglomération de La Tuque, mais de petites superficies cultivées.

Par ailleurs, il convient de noter que les données concernant le nombre d'exploitations agricoles, ainsi que les superficies exploitées et cultivées n'ont pas varié depuis 2016.

**TABLEAU 9 - NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES ET SUPERFICIES**

Territoire	Nombre d'exploitations agricoles	Superficie exploitée (ha)	Superficie exploitée moyenne (ha)	Nombre d'exploitations agricoles avec superficie cultivée	Superficie cultivée (ha)	Superficie cultivée moyenne (ha)
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>21</b>	<b>3 046,3</b>	<b>145</b>	<b>16</b>	<b>1 146,6</b>	<b>72</b>
Mauricie	953	131 706,3	138	809	84 935	105
Québec	28 110	3 478 059,6	124	21 948	2 041 489	93

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024.

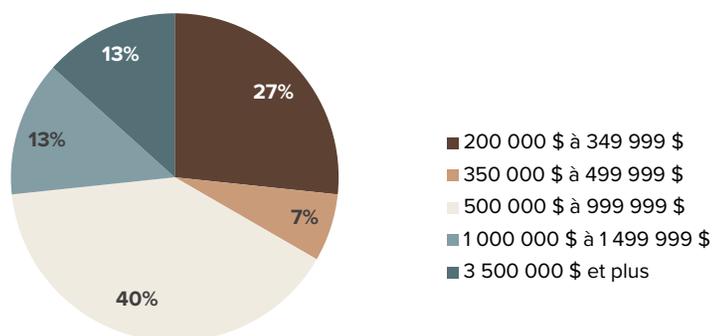
## 2.4.2 VALEUR DES TERRES

Selon les données de la Financière agricole du Québec, la valeur moyenne à l’hectare des terres agricoles transigées a connu une augmentation de 23,4 % dans la région administrative de la Mauricie, entre 2020 et 2023, s’établissant désormais à 15 097 \$ par hectare<sup>14</sup>. Cette augmentation reste toutefois en deçà de l’augmentation moyenne observée dans l’ensemble du Québec sur la période, de 35,3 %. Par ailleurs, il convient de préciser qu’un écart type de 10 641 est observable en Mauricie en 2023, attestant d’un écart important des données par rapport à la moyenne, signe d’importantes variations au sein des valeurs à l’hectare colligées dans la région.

## 2.4.3 CAPITAL AGRICOLE ET VALEUR DES EXPLOITATIONS

Selon les données du recensement agricole de Statistique Canada, en 2021, 40 % des exploitations agricoles ont déclaré que la valeur de leur capital agricole se situait entre 500 000 \$ et 999 999 \$, et 27 %, qu’elle se situait entre 200 000 \$ et 349 999 \$. À l’échelle de l’agglomération de La Tuque, le capital agricole cumulatif a atteint une valeur d’environ 20 668 573 \$, représentant 0,9 % de celui de l’ensemble de la région administrative de la Mauricie.

Figure 4 - Valeur du capital agricole des exploitations en 2021



Source : Statistique Canada, recensement de l’agriculture, 2021. Capital agricole.

<sup>14</sup> La Financière agricole du Québec. (2024). *Bulletin Transac-Terres : Valeur des terres agricoles – années 2020 à 2023*. [La Financière agricole du Québec: Bulletin Transac-TERRRES 2024 \(fadq.qc.ca\)](https://www.fadq.qc.ca/Bulletin-Transac-TERRRES-2024)

## 2.4.4 REVENUS ET DÉPENSES AGRICOLES

### 2.4.4.1 Revenus agricoles

Les données provenant des fiches d'enregistrement des exploitations du MAPAQ concernant les strates de revenus agricoles témoignent du fait que 38 % des exploitations ont généré des revenus se situant entre 5 000 \$ et 49 999 \$. En comparaison, le nombre d'exploitations se trouvant dans cette strate de revenu est plus faible dans la région administrative de la Mauricie (27 %) et dans l'ensemble du Québec (32 %). De plus, l'agglomération de La Tuque ne compte aucune exploitation agricole ayant réalisé des revenus de 500 000 \$ et plus, alors que celles-ci représentent 19 % du total en Mauricie et dans l'ensemble du Québec.

TABLEAU 10 -STRATES DE REVENU DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Territoire	0 à < 5 000 \$	5 000 à < 50 000 \$	50 000 à < 100 000 \$	100 000 à < 250 000 \$	250 000 à < 500 000 \$	500 000 \$ et plus	Total
Agglomération de La Tuque	C	8	C	4	4	0	21
Mauricie	82	257	105	164	162	183	953
Québec	2 841	8 842	3 131	4 192	3 880	5 224	28 110

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024.

C : Donnée confidentielle en raison du faible nombre d'exploitations visées.

### 2.4.4.2 Revenus agricoles par type de production

Les revenus agricoles totaux dans l'agglomération de La Tuque représentent 2 272 000 \$. Ce montant se divise entre des revenus de 1 535 000 \$ provenant de la production animale et des revenus de 737 000 \$ provenant de la production végétale. En termes de revenu moyen par exploitation, un montant de 108 000 \$ est obtenu. Pour la production animale, celui-ci est de 192 000 \$, alors que pour la production végétale il est de 57 000 \$.

Tel que détaillé dans le tableau ci-après, ce revenu moyen par exploitation est inférieur à la situation observée dans la région administrative de la Mauricie, où ce dernier est de 301 000 \$, ainsi que dans l'ensemble du Québec, où il est de 383 000 \$.

**TABLEAU 11 - REVENU AGRICOLE TOTAL ET MOYEN PAR TYPE DE PRODUCTION (EN MILLIERS DE DOLLARS)**

Territoire	Production animale			Production végétale			Total		
	Revenu total	Nombre d'exploitation	Revenu moyen par exploitation	Revenu total	Nombre d'exploitation	Revenu moyen par exploitation	Revenu total	Nombre d'exploitation	Revenu moyen par exploitation
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>1 535 \$</b>	<b>8</b>	<b>192 \$</b>	<b>737 \$</b>	<b>13</b>	<b>57 \$</b>	<b>2 272 \$</b>	<b>21</b>	<b>108 \$</b>
Mauricie	179 243 \$	417	430 \$	106 260 \$	523	203 \$	286 573 \$	953	301 \$
Québec	7 189 903 \$	11 582	621 \$	3 582 775 \$	16 204	221 \$	10 772 679 \$	28 109	383 \$

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024.

Note : Données pour les exploitations agricoles dont le type de production constitue la principale activité.

### 2.4.4.3 Dépenses agricoles

Les données du recensement agricole de Statistique Canada font état de dépenses d'exploitation totales de 11 707 406 \$ dans l'agglomération de La Tuque en 2021, pour une moyenne par exploitation de 113 827 \$. Cette dernière est inférieure à celles observées pour la région administrative de la Mauricie et l'ensemble du Québec, s'établissant respectivement à 387 308 \$ et 387 983 \$. Par ailleurs, les dépenses d'exploitation totales de l'agglomération de La Tuque ne représentent que 0,5 % de celles de la Mauricie.

**TABLEAU 12 - DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES EXPLOITATIONS AGRICOLES EN 2021**

Territoire	Dépenses d'exploitation totales	Nombre de répondants	Dépenses d'exploitation moyennes
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>1 707 406 \$</b>	<b>15</b>	<b>113 827 \$</b>
Mauricie	372 977 587 \$	963	387 308 \$
Québec	10 915 126 455 \$	28 133	387 983 \$

Source : Caractéristiques des exploitants

### 2.4.4.4 Âge des exploitants

Les exploitants agricoles de l'agglomération de La Tuque sont principalement âgés entre 40 et moins de 60 ans (52 %) et entre 60 et moins de 80 ans (33 %), pour une proportion totale de ces groupes d'âge de 85 %. La part importante de ces deux groupes d'âge est supérieure dans l'agglomération, comparativement à celle observée dans la région administrative de la Mauricie (76 %) et dans l'ensemble du Québec (74 %), témoignant d'un âge moyen plus élevé des exploitants.

**TABLEAU 13 - STRATES D'ÂGE DES EXPLOITANTS**

Territoire	0 à < 20 ans	20 à < 40 ans	40 à < 60 ans	60 à < 80 ans	80 ans et plus	Ne s'applique pas ou âge inconnu	Total
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>0</b>	<b>C</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>C</b>	<b>4</b>	<b>21</b>
Mauricie	0	182	448	473	61	47	1 211
Québec	23	6 003	13 845	12 847	1 570	1 751	36 039

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024.

C : Donnée confidentielle en raison du faible nombre d'exploitations visées.

#### 2.4.4.5 Relève

Sur le plan de la relève, neuf exploitants (43 %) possèdent une relève pour continuer les opérations de l'exploitation agricole, proportion supérieure à celle observée en Mauricie (33 %) et dans l'ensemble du Québec (35 %). Il convient toutefois d'être prudent dans l'interprétation de ces données, considérant le fait que les questions de vente ou de transfert, ainsi que de présence d'une relève peuvent fluctuer au fil des ans.

**TABLEAU 14 - ÉTAT DE LA RELÈVE DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Territoire	Nombre total d'exploitations agricoles	Vente ou transfert d'entreprise dans les cinq prochaines années	Relève prévue pour l'exploitation	Relève possède-t-elle des parts dans l'exploitation
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>21</b>	<b>C</b>	<b>9</b>	<b>C</b>
Mauricie	953	100	318	98
Québec	28 110	2 823	9 746	2 775

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024.

C : Donnée confidentielle en raison du faible nombre d'exploitations visées.

## **2.5 PRODUCTIONS AGRICOLES**

Pour ce qui est des données du MAPAQ concernant les productions agricoles, il importe encore une fois de mentionner que celles-ci proviennent principalement d'une extraction ayant été réalisée en mars 2024. Toutefois, elles doivent être interprétées avec prudence, considérant que les fiches d'enregistrement n'ont pas fait l'objet d'une mise à jour dans leur entièreté depuis le PDZA de 2018.

### **2.5.1 PRODUCTIONS VÉGÉTALES**

Les données du MAPAQ révèlent qu'une variété de types de productions végétales est présente sur le territoire de l'agglomération de La Tuque. Bien que la majorité des valeurs soit identifiée comme étant confidentielle, considérant le faible nombre d'exploitations dont c'est l'activité principale (13), on recense de la production acéricole, de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains, de culture abritée, de foin (pâturages naturels et pâturages améliorés et cultivés), de fruits, de légumes et d'horticulture ornementale. Parmi les 20 exploitations classées dans le type de production «autres superficies totales» indiquée au tableau 14, 16 exploitent une superficie totale de 1492,51 hectares en production de boisé et plantations forestières, 18 exploitent un total de 31,57 hectares de superficie non cultivée en plus des productions aux données confidentielles, soit les autres superficies cultivées, les terres en jachère et celles en friche.

La carte ci-après permet d'identifier les types de productions végétales pratiquées dans les différents secteurs. Le secteur La Tuque regroupe une grande variété de productions, alors que le secteur La Croche concentre des exploitations produisant des petits fruits. Les données pour le secteur Carignan ne sont pas disponibles.

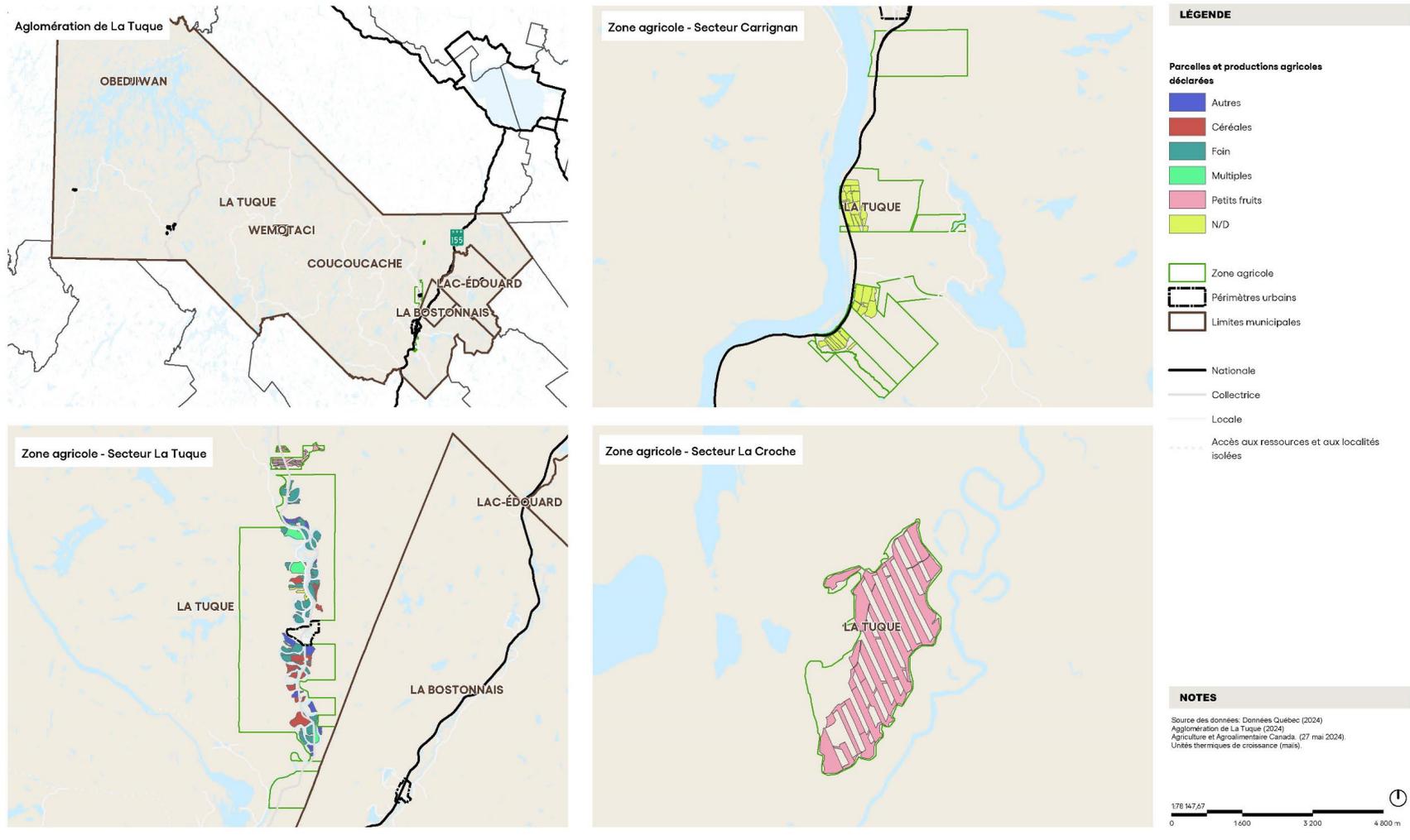
**TABLEAU 15 - NOMBRE ET SUPERFICIES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PAR TYPE DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES**

Type de production		Agglomération de La Tuque	Mauricie	Québec
Acériculture	Nombre d'exploitations	C	187	8 590
	Superficie exploitée (ha)	C	5 150,51	269 580,5
	Nombre d'entailles exploitées	C	6 057 706	45 402 967
Céréales, oléagineux, légumineuses et autres grains	Nombre d'exploitations	4	6	12 269
	Superficie exploitée (ha)	207,49	59 645,84	1 052 433,54
Champignon	Nombre d'exploitations	0	1	0,01
	Superficie exploitée (ha)	0	81	7
Cultures abritées (en serre)	Nombre d'exploitations	C	50	1290
	Superficie exploitée (ha)	C	10,22	457,13
Fourrages	Nombre d'exploitations	7	569	15 435
	Superficie exploitée (ha)	682	26 294,69	921 859,39
Fruits (champs)	Nombre d'exploitations	4	65	2 110
	Superficie exploitée (ha)	356,13	588,48	49 336,65
Fruits (verger)	Nombre d'exploitations	C	27	1229
	Superficie exploitée (ha)	C	30,65	6 596,26
Horticulture ornementale en plein champ	Nombre d'exploitations	C	29	784
	Superficie exploitée (ha)	C	392,27	18427,89
Horticulture ornementale en conteneur	Nombre d'exploitations	C	13	250
	Superficie exploitée (ha)	C	27,74	924,66
Légumes pour le marché frais	Nombre d'exploitations	C	81	2 484
	Superficie exploitée (ha)	C	2 313,37	47 988,14
Légumes de transformation	Nombre d'exploitations	0	18	405
	Superficie exploitée (ha)	0	911,94	15 886,42
Autres superficies	Nombre d'exploitations	20	978	26 762
	Superficie exploitée (ha)	1 563,37	36 340,56	1 094 561,97

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024.

C : Donnée confidentielle en raison du faible nombre d'exploitations visées.

## CARTE 7 - PARCELLES ET PRODUCTIONS ASSURÉES DÉCLARÉES EN 2024



## 2.5.2 PRODUCTIONS ANIMALES ET LEUR ÉVOLUTION

### 2.5.2.1 Répartition et évolution des exploitations par type d'élevage

Le nombre total d'exploitations agricoles ayant comme activité principale l'élevage animal est de huit selon les données du MAPAQ. Depuis 2004, ce total a diminué de neuf exploitations. Il est possible d'avancer l'hypothèse que cette diminution pourrait s'expliquer par le départ à la retraite de producteurs sans relève et par la consolidation des exploitations agricoles existantes.

TABLEAU 16 - RÉPARTITION ET ÉVOLUTION PAR TYPE D'ÉLEVAGE, 2004 - 2024

Types d'élevages	Répartition en 2004 (Nombre)	Répartition en 2010 (Nombre)	Répartition en 2016 (Nombre)	Répartition en 2024 (Nombre)
Apiculture	N/D	N/D	N/D	C
Aquaculture en eau douce et en eau marine	N/D	N/D	N/D	C
Bovins laitiers	1	1	1	C
Bovins de boucherie	8	6	3	C
Ovins	0	0	N/A	C
Porcs	0	0	0	0
Volaille	0	0	0	0
Chevaux	N/A	N/A	N/A	C
Autres	5	5	4	0
<b>Total (nb)</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>8</b>

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de 2004, 2010, 2016 et mars 2024.

C : Donnée confidentielle en raison du faible nombre d'exploitations visées.

Les données de 2024 du MAPAQ, étant toutes confidentielles, ne permettent pas d'établir un portrait précis du type d'élevage. Les données les plus récentes sont celles provenant du recensement de l'agriculture de Statistique Canada sur les exploitations classées selon le type d'exploitation agricole, comptant 15 exploitations agricoles (animales et végétales) répondantes. Celles-ci démontrent la présence d'élevages d'apiculture, d'aquaculture, de bovins laitiers, de bovins de boucherie et d'ovins.

**TABLEAU 17 - RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS CLASSÉES SELON LE TYPE D'EXPLOITATION AGRICOLE, 2021**

Types d'élevages	Nombre d'exploitations
Apiculture	1
Aquaculture en eau douce et en eau marine	1
Bovins laitiers	1
Bovins de boucherie	1
Ovins	1
Porcs	0
Volaille	0
Chevaux	0
Autres	0

Source : Statistique Canada, Exploitations agricoles classées selon le type d'exploitation agricole, recensement de l'agriculture, 2021.

Les totaux des tableaux 16 et 17 peuvent varier, considérant la non-obligation de réponse au recensement agricole de Statistique Canada de la part des producteurs.

### 2.5.2.2 Nombre d'unités animales selon le type de production

Les données du MAPAQ concernant le nombre d'unités animales selon le type de production de 2024 ne sont pas disponibles.

**TABLEAU 18 - NOMBRE D'UNITÉS ANIMALES SELON LE TYPE DE PRODUCTION, 2016-2024**

Territoire	Bovins laitiers (UA)		Bovins de boucherie (UA)		Porcs (UA)		Volaille (UA)		Chevaux (UA)		Ovins (UA)		Autres productions animales (UA)	
	2016	2024	2016	2024	2016	2024	2016	2024	2016	2024	2016	2024	2016	2024
Agglomération de La Tuque	80 à 100	C	372,0	C	N/A	0	N/A	0	N/A	0	30 à 50	C	517,8	0
Région de la Mauricie	21 600	19 630	9 661	8 737	29 861	22 710	13 325	12 318	588	742	460	582,8	76 385	7,18

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de 2016 et mars 2024.

C : Donnée confidentielle en raison du faible nombre d'exploitations visées.

## 2.6 PRATIQUES AGROENVIRONNEMENTALES

Sur le plan des pratiques agroenvironnementales et de l'aménagement des terres, il est possible de constater que les principaux types mis de l'avant par les exploitations agricoles latuquoises sont l'enfouissement d'engrais vert, l'ensemencement de cultures de couverture en hiver et l'implantation de brise-vents ou de coupe-vents.

TABLEAU 19 -PRATIQUES ET AMÉNAGEMENT DES TERRES EN 2021

Type	Nombre d'exploitations déclarantes
Alimentation ou pâturage hivernaux dans les champs	1
Pâturage en rotation	2
Enfouissement d'engrais vert	6
Ensemencement de cultures de couverture en hiver	5
Brise-vents ou coupe-vents (naturels ou plantés)	5

Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture, 2021. Pratiques et aménagement des terres.

## 2.7 APPORT ÉCONOMIQUE DES ACTIVITÉS AGRICOLES

### 2.7.1 EMPLOIS LIÉS AU SECTEUR DE LA PRODUCTION AGRICOLE

En 2021, 5 exploitations agricoles ont déclaré avoir rémunéré 22 salariés. De ces 22 salariés, 17 étaient payés sur une base saisonnière ou temporaire, alors que 4 l'étaient sur une base annuelle, que ce soit à temps plein ou à temps partiel. De plus, 4 exploitations ont déclaré avoir employé un total de 8 salariés membres de la famille.

TABLEAU 20 - TRAVAIL AGRICOLE RÉMUNÉRÉ EN 2021

Territoire	Salariés payés sur une base annuelle			Salariés payés sur une base saisonnière ou temporaire	Total		Employés qui étaient des membres de la famille	
	Temps plein	Temps partiel	Sous-total		Salariés	Exploitations déclarantes	Salariés	Exploitations déclarantes
Agglomération de La Tuque	1	3	4	17	22	5	8	4

Source : Statistique Canada, recensement de l'agriculture, 2021. Main-d'œuvre salariée.

### 2.7.2 ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

En matière d'activités complémentaires, neuf exploitations agricoles effectuent de la mise en marché dans l'agglomération de La Tuque. Contrairement à la région administrative de la Mauricie et à l'ensemble du Québec, aucune exploitation n'opère des activités en lien avec l'agrotourisme.

TABLEAU 21 - ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES, SELON LE TYPE

Territoire	Mise en marché	Agrotourisme	Total
<b>Agglomération de La Tuque</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>9</b>
Mauricie	333	30	336
Québec	9 986	1 082	10 033

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, extraction de mars 2024

# FAITS SAILLANTS

- L'agglomération de La Tuque constitue un vaste territoire éloigné des principaux centres de population;
- La zone agricole est caractérisée par des sols de classe 3 et 4, allant de bons à moyens, dans un contexte d'omniprésence des sols de classe 7, impropres à l'agriculture;
- La localisation géographique de l'agglomération de La Tuque se prête à différentes initiatives en matière **d'adaptation aux changements climatiques, notamment l'agriculture nordique;**
- **Le créneau des PFNL possède un fort potentiel, notamment en ce qui concerne les champignons forestiers, la culture du bleuet et l'acériculture;**
- La superficie de la zone agricole est de 5 223,56 hectares et a connu deux inclusions en 2024, totalisant 141,56 hectares;
- 58 % de la superficie de la zone agricole est exploitée et 22 % est cultivée;
- Plus des deux tiers des superficies exploitées et cultivées le sont en propriété;
- **21 exploitations agricoles sont présentes au sein de l'agglomération de La Tuque.** Celles-ci exploitent une superficie moyenne de 145 hectares, ce qui est supérieur aux moyennes en Mauricie et dans l'ensemble du Québec. Au contraire, elles cultivent une superficie moyenne de 72 hectares, inférieure aux moyennes de la Mauricie et de l'ensemble du Québec;
- **La valeur moyenne à l'hectare des terres agricoles a connu une augmentation de 23,4 % en Mauricie entre 2020 et 2023,** s'établissant désormais à 15 097 \$ par hectare. Cette augmentation est néanmoins inférieure à l'augmentation moyenne observée dans l'ensemble du Québec sur la période, de 35,3 %;
- 40 % des exploitations agricoles ont déclaré que la valeur de leur capital agricole se situait entre 500 000 \$ et 999 999 \$, et 27 %, qu'elle se situait entre 200 000 \$ et 349 999 \$;
- Le revenu moyen par exploitation s'établit à 108 000 \$, largement inférieur à celui de la Mauricie (301 000 \$) et de l'ensemble du Québec (383 000 \$);
- Les dépenses de fonctionnement moyennes par exploitation étaient de 113 827 \$ en 2021, inférieures à celles observées pour la Mauricie (387 308 \$);

- Les exploitants agricoles sont principalement âgés entre 40 et moins de 60 ans (52 %) et entre 60 et moins de 80 ans (33 %), pour une proportion totale de ces groupes d'âge de 85 %. De plus, neuf exploitants (43 %) possèdent une relève pour continuer les opérations de l'exploitation agricole;
- **13 exploitations ont la production végétale comme activité principale**, notamment dans la production acéricole, de céréales, d'oléagineux, de légumineuses et d'autres grains, de culture abritée, de foin (pâturages naturels et pâturages améliorés et cultivés), de fruits, de légumes et d'horticulture ornementale;
- **8 exploitations ont la production animale comme activité principale, comparativement à 17 en 2004**. Parmi celles-ci on retrouve l'élevage de bovins laitiers, de bovins de boucherie, d'ovins, ainsi que l'apiculture;
- Les principales pratiques agroenvironnementales mises de l'avant par les exploitations agricoles sont l'enfouissement d'engrais vert, l'ensemencement de cultures de couverture en hiver et l'implantation de brise-vents ou de coupe-vents;
- **Le faible nombre d'employés des exploitations agricoles est principalement embauché sur une base saisonnière ou temporaire**. Certains d'entre eux sont également des membres de la famille;
- En matière d'activités complémentaires, neuf exploitations agricoles effectuent de la mise en marché.

# 3. DIAGNOSTIC



## 3 DIAGNOSTIC

Le diagnostic consiste d'une part en un portrait des forces, des faiblesses, des contraintes et des opportunités constatées, et d'autre part en une définition des principaux enjeux concernant le territoire agricole et agroforestier de l'agglomération de La Tuque. Il est basé sur les faits saillants du portrait du territoire et des activités agricoles, ainsi que sur les résultats d'entrevues semi-dirigées (voir Annexe 1) réalisées lors des mois d'août et de septembre 2024 auprès de quatre productrices et producteurs agricoles de l'agglomération.

Dans le cadre du présent exercice, il est nécessaire de convenir qu'une force est un fait sur lequel il faut s'appuyer pour assurer le développement du secteur et qu'une opportunité est un fait sur lequel il faut travailler afin d'accroître le développement du secteur, qu'il faut saisir et sur laquelle on ne possède pas d'emprise. Cette distinction s'applique également aux faiblesses et contraintes. Le diagnostic qui suit permettra de définir la vision, les orientations, les objectifs et les actions qui serviront le développement de la zone agricole.

### 3.1 FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vaste territoire forestier offrant un fort potentiel pour les produits forestiers non ligneux (PFNL), comme les champignons forestiers, les bleuets et l'acériculture;</li> <li>• L'éloignement de grands centres urbains offre un isolement qui protège des maladies et favorise l'entraide locale;</li> <li>• Nombre important d'exploitations ayant une relève potentielle (43%);</li> <li>• Forte proportion de superficies exploitées et cultivées détenues en propriété (plus des deux tiers);</li> <li>• Diversité des productions agricoles (végétales et animales);</li> <li>• Présence d'un milieu dynamique et solidaire;</li> <li>• Un milieu propice à la culture aux abords de la rivière Croche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La qualité des sols, jugée moyenne, peut limiter les types de cultures possibles;</li> <li>• Éloignement des grands centres et des marchés, ce qui peut rendre l'accès plus difficile et coûteux;</li> <li>• Difficulté d'attirer et de retenir la main-d'œuvre qualifiée ou non, exacerbée par l'éloignement;</li> <li>• Revenus agricoles moyens par exploitation inférieurs à ceux de la Mauricie et du Québec;</li> <li>• Diminution du nombre d'exploitations agricoles spécialisées dans la production animale entre 2004 et 2024.</li> <li>• Les abords de la rivière Croche sont soumis à des contraintes naturelles (érosion et inondations).</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Potentiel de développement de l'agriculture nordique, favorisée par la localisation géographique et les changements climatiques;</li> <li>• Potentiel inexploité pour la culture du bleuet et l'acériculture;</li> <li>• Possibilité de développer des circuits régionaux de distribution et de valoriser les produits locaux en raison de l'éloignement des grands centres;</li> <li>• Potentiel de collaboration avec les communautés autochtones pour intégrer leurs savoirs traditionnels en matière d'agriculture et de gestion des ressources naturelles;</li> <li>• L'engouement pour les produits biologiques et locaux offre des débouchés intéressants;</li> <li>• L'abondance de terres et la présence d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changements climatiques pouvant perturber les cycles de croissance, multiplier les événements météorologiques extrêmes favoriser les ravageurs et les maladies, et intensifier les événements météorologiques extrêmes;</li> <li>• Mauvaise qualité de l'eau dans certains cours d'eau, pouvant affecter l'irrigation et la santé des écosystèmes;</li> <li>• Vieillesse de la population et difficulté à attirer une nouvelle génération d'agriculteurs, malgré la présence de relève dans certaines exploitations;</li> <li>• Concurrence d'autres régions agricoles mieux situées ou disposant de meilleures ressources;</li> <li>• Réglementations environnementales strictes pouvant limiter certaines pratiques agricoles;</li> <li>• La pression du développement résidentiel sur les terres agricoles, tout particulièrement en zone blanche;</li> <li>• La cohabitation avec la population et les enjeux de sécurité routière.</li> </ul>

## 3.2 ENJEUX

Le développement de l'agriculture à La Tuque présente plusieurs enjeux importants, qui ressortent en filigrane du portrait et du diagnostic de la zone agricole :

### 1. Enjeux liés à la localisation et aux caractéristiques du territoire :

- **Éloignement des grands centres** : La Tuque est une municipalité éloignée des grands centres urbains, ce qui peut rendre difficile l'accès aux marchés, aux intrants agricoles et à la main-d'œuvre spécialisée.
- **Conditions climatiques** : Le climat nordique de La Tuque, avec une saison de croissance plus courte et des températures plus froides, peut limiter les types de cultures possibles et nécessiter des adaptations spécifiques.

### 2. Enjeux liés aux ressources humaines et à la relève :

- **Vieillesse de la population agricole** : Le vieillissement de la population agricole soulève la question de la relève et de la transmission des exploitations.
- **Attractivité du métier** : Attirer et retenir une main-d'œuvre qualifiée dans le secteur agricole peut être difficile, en particulier dans un contexte d'éloignement et de concurrence d'autres secteurs d'activité.
- **Acquisition d'une terre agricole** : L'acquisition de terres agricoles est limitée par un faible taux de mise en vente, des successions fréquentes et des coûts d'acquisition et d'exploitation élevés, constituant ainsi un obstacle majeur aux acheteurs potentiels non apparentés.

### 3. Enjeux liés à la performance économique aux types de production :

- **Faible revenu agricole** : Le revenu agricole moyen par exploitation est inférieur à celui de la Mauricie et du Québec, ce qui peut affecter la rentabilité et la viabilité des exploitations.
- **Hétérogénéité des productions** : Bien que le nombre de producteurs agricoles soit limité, leurs productions sont diversifiées, ce qui peut rendre le secteur sensible aux fluctuations du marché.

#### 4. Enjeux liés à l'environnement et à la durabilité :

- **Changements climatiques** : Les changements climatiques peuvent avoir des impacts importants sur l'agriculture, notamment en modifiant les cycles de croissance, en augmentant les risques de sécheresse et en favorisant la propagation de maladies et de ravageurs.
- **Pratiques agroenvironnementales** : L'adoption de pratiques agroenvironnementales est essentielle pour préserver la qualité des sols et de l'eau, et pour assurer la durabilité du secteur agricole.
- **Qualité de l'eau** : La qualité de l'eau dans certains cours d'eau, notamment la rivière Croche, peut poser des défis pour l'irrigation et la santé des écosystèmes.

#### 5. Enjeux liés aux infrastructures et aux services :

- **Accès aux infrastructures** : L'accès aux infrastructures de transport, de communication et de transformation peut être un défi pour les agriculteurs de La Tuque.
- **Disponibilité des services** : La disponibilité de services de soutien aux entreprises agricoles, tels que la formation, le conseil et l'accès au financement, peut être limitée.

## 4. VISION



## 4 VISION

Face aux défis du 21e siècle, tels que les changements climatiques, la nécessité d'une plus grande durabilité et la pression sur les ressources naturelles, il est essentiel de définir une vision stratégique claire pour l'avenir du secteur agricole de La Tuque. Cette vision, élaborée en tenant compte des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces, ainsi que des enjeux qui caractérisent le territoire, se veut ambitieuse et porteuse d'espoir. Elle se décline comme suit :

« La Tuque aspire à devenir un pôle d'excellence en agriculture nordique et durable, reconnu pour la qualité de ses produits locaux et son engagement envers l'environnement et les communautés. En misant sur ses atouts naturels, la diversité de ses productions et le savoir-faire de ses agriculteurs, la région vise à renforcer la résilience de son secteur agricole, à développer des circuits de distribution régionaux pour valoriser les produits du terroir et à favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'agriculteurs passionnés et engagés. »

Cette vision s'appuie sur les éléments suivants :

- **Une agriculture résiliente et adaptée :** La Tuque misera sur la diversification des cultures et des élevages, en mettant l'accent sur les productions qui tirent parti des conditions spécifiques de la région (agriculture nordique, PFNL, etc.).
- **Une agriculture durable et respectueuse de l'environnement :** La région s'engagera à promouvoir des pratiques agroenvironnementales innovantes et à préserver la qualité de ses sols et de ses ressources en eau.
- **Une agriculture connectée aux communautés :** La Tuque favorisera le développement de circuits régionaux et la mise en valeur des produits locaux pour renforcer les liens entre les agriculteurs et les consommateurs.
- **Une agriculture ouverte sur l'avenir :** La région soutiendra l'installation de nouveaux agriculteurs, encouragera la formation continue et facilitera le transfert des connaissances entre les générations.

Cette vision stratégique, fruit d'une analyse approfondie du contexte agricole local, appelle à une mobilisation collective et à une collaboration étroite entre les différents acteurs du milieu.

# 5. PLAN D'ACTION



## 5 PLAN D'ACTION

Le plan d'action découle du diagnostic établi, d'une consultation des parties prenantes du milieu agricole, en collaboration avec les acteurs municipaux, tenue le 9 décembre 2024 et d'une validation auprès des partenaires de la démarche au sein du comité directeur. Il vise à opérationnaliser les enjeux identifiés, ainsi que l'énoncé de vision, en les transposant en mesures concrètes pouvant être mises en œuvre.

Le plan d'action se détaille en quatre orientations, huit objectifs et huit actions. Il se déploiera sur une période de cinq ans, soit de 2025 à 2030. Des périodes annuelles pour évaluer les résultats et ajuster le plan d'action seront prévues.

Afin d'optimiser les chances de réalisation, le nombre d'actions proposées a été réduit comparativement au PDZA de 2018. Les actions proposées, rédigées sous la forme de fiches projets détaillées, permettent de répondre à un ou deux objectifs identifiés. Ces fiches projets, présentées au long à la section 5.2, comprennent une description de l'action, les étapes de réalisation, les retombées attendues, les partenaires clés et complémentaires, le budget et les ressources, l'échéancier de réalisation ainsi que les indicateurs de résultats.

Le champ budget et ressources des fiches projets fait référence aux ressources financières et humaines nécessaires pour mettre en œuvre les actions :

- \$ : action demandant surtout des ressources humaines;
- \$\$ : action demandant un appui financier minime et un investissement moyen de ressources humaines;
- \$\$\$ : action nécessitant la recherche de financement.

## **5.1 ORIENTATIONS ET OBJECTIFS**

Le plan d'action du PDZAA compte quatre orientations et huit objectifs :

### **ORIENTATION 1 : SOUTENIR LA RÉSILIENCE DES EXPLOITATIONS**

- Objectif 1: Assurer la pérennité des exploitations existantes;
- Objectif 2 : Aider les producteurs à adapter leurs infrastructures agricoles aux changements climatiques.

### **ORIENTATION 2 : ASSURER UN BASSIN DE MAIN-D'ŒUVRE DE QUALITÉ ET UNE RELÈVE**

- Objectif 3 : Faire connaître et encourager la participation aux programmes de formations adaptés à la relève;
- Objectif 4 : Mettre en place des mesures et partenariats permettant d'attirer la main-d'œuvre agricole.

### **ORIENTATION 3 : OPTIMISER LES TYPES DE PRODUCTION EN FONCTION DES ATOUTS LOCAUX**

- Objectif 5 : Promouvoir la recherche et l'innovation liée à l'agriculture nordique;
- Objectif 6 : Favoriser la culture et la transformation des produits forestiers non ligneux (baies, champignons, plantes médicinales).

### **ORIENTATION 4 : DÉVELOPPER DES CIRCUITS RÉGIONAUX**

- Objectif 7 : Valoriser la production locale;
- Objectif 8 : Soutenir les initiatives de commercialisation locale à l'échelle régionale.

## **5.2 FICHES PROJETS**

Les actions élaborées ont été formulées sous la forme de fiches projets détaillées dans le but de garantir leur bonne réalisation. Il convient de préciser que les actions comprises dans le présent plan d'action ne sont pas priorisées par ordre d'importance.

Voici un sommaire des actions reprises dans chacune des fiches de projets présentées ci-après :

1. Formation pour la main-d'œuvre agricole;
2. Faire connaître la nouvelle offre de services du Service de développement économique et forestier;
3. Mise en place d'un système de covoiturage de marchandise;
4. Améliorer l'efficacité des infrastructures et des équipements utilisés à la ferme;
5. Nouvelle étude sur les potentiels de culture des PFNL en terres publiques;
6. Faire la promotion des produits offerts par les producteurs;
7. Centralisation des programmes de formations offerts;
8. Collaboration avec des experts en agriculture nordique.

## 01 | FORMATION POUR LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE

**ORIENTATION** : Assurer un bassin de main-d'œuvre de qualité et une relève

**OBJECTIF** : Mettre en place des mesures et partenariats permettant d'attirer la main-d'œuvre agricole

### DESCRIPTION

Mettre en place un programme de formation à même les écoles existantes et concevoir des maillages avec les producteurs afin d'offrir des stages à la ferme.

### RETOMBÉES ATTENDUES

Éveiller des vocations et créer une nouvelle main-d'œuvre qualifiée.

### ÉTAPES DE RÉALISATION

- Analyser les besoins en compétences et les besoins saisonniers des producteurs;
- Identifier les centres de formation, les formateurs locaux et les institutions pouvant contribuer aux programmes;
- Créer des maillages entre les institutions, les formateurs et les producteurs.

### PARTENAIRES CLÉS

Ville de La Tuque, École de foresterie de La Tuque

### PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

UPA, producteurs, école d'agriculture de Nicolet, Cégep de Victoriaville, Avenir Entreprises agricole Mauricie et Arterre (PDAAM), ITAQ, CETAB, Cégep de Lévis, IRDA, IQDHO, centre d'emploi agricole, Place aux jeunes, CEA

### BUDGET ET RESSOURCES POTENTIELLES

\$\$

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

5 ans

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre d'inscrits aux formations, nombre de finissants, nombre de producteurs affiliés.

## 02 | FAIRE CONNAÎTRE LA NOUVELLE OFFRE DE SERVICES DU SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET FORESTIER

**ORIENTATION** : Soutenir la résilience des exploitations

**OBJECTIF** : Assurer la résilience des exploitations existantes

### DESCRIPTION

Le Service de développement économique et forestier de la Ville de La Tuque offre un accompagnement ainsi qu'une aide technique aux agriculteurs, afin de les aider à réaliser concrètement des projets à portée collective ou individuelle.

### ÉTAPES DE RÉALISATION

- Envoi de courriels ciblés comprenant les listes et les programmes existants;
- Tenir à jour un calendrier des dates de dépôt de projets pour des programmes et des subventions externes;
- Faire la promotion des services.

### RETOMBÉES ATTENDUES

Concrétisation de projets, répondre aux besoins des producteurs.

### PARTENAIRES CLÉS

Ville de La Tuque

### PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

MAPAQ, PDAAM, Financière agricole, UPA

### BUDGET ET RESSOURCES POTENTIELLES

\$

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

En continu

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre d'accompagnements réalisés

### 03 | MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE COVOITURAGE DE MARCHANDISE

**ORIENTATION** : Soutenir la résilience des exploitations

**OBJECTIF** : Assurer la pérennité des exploitations existantes

#### DESCRIPTION

Initiative portée de manière autonome par les producteurs, pour la mise en place d'un système de covoiturage de marchandises qui permet de minimiser les déplacements pour les différents besoins des producteurs.

#### ÉTAPES DE RÉALISATION

- Déterminer les besoins des producteurs (période, utilisation, fréquence, emplacement);
- Consultation des producteurs afin de déterminer le meilleur outil communicationnel à utiliser (application, appel, etc.);
- Définir des points de chute.

#### RETOMBÉES ATTENDUES

Réduction des coûts associés aux transports

#### PARTENAIRES CLÉS

Producteurs, Ville de La Tuque

#### PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

UPA, PDAAM

#### BUDGET ET RESSOURCES POTENTIELLES

\$\$

#### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

2-3 ans

#### INDICATEURS DE RÉSULTATS

Évaluation des besoins, création de l'outil communicationnel, nombre d'utilisateurs

## 04 | AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES INFRASTRUCTURES ET DES ÉQUIPEMENTS UTILISÉS À LA FERME

**ORIENTATION** : Soutenir la résilience des exploitations

**OBJECTIF** : Assurer la pérennité des exploitations existantes et aider les producteurs à adapter leurs infrastructures agricoles aux changements climatiques

### DESCRIPTION

Accompagner les producteurs sur le plan administratif dans la modernisation de leurs infrastructures et équipements afin d'atténuer l'impact du manque de main-d'œuvre et des changements climatiques

### RETOMBÉES ATTENDUES

Augmenter la productivité, atténuer l'impact du manque de main-d'œuvre, contribuer à l'adaptation aux changements climatiques.

### ÉTAPES DE RÉALISATION

- Effectuer un inventaire des besoins des producteurs en matière d'infrastructures et d'équipements;
- Identifier des besoins collectifs;
- Effectuer une recherche de subventions et de fonds;
- Partager les résultats de la recherche avec les producteurs et les appuyer dans la demande de fonds.

### PARTENAIRES CLÉS

Ville de La Tuque, producteurs, UPA

### PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

SADC, UPA, BVSM, MAPAQ, PDAAM, Financière agricole.

### BUDGET ET RESSOURCES POTENTIELLES

\$\$

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

5 ans

## INDICATEURS DE RÉSULTATS

Inventaire des besoins des producteurs et nombre de producteurs appuyés dans une demande fonds.

## 05 | NOUVELLE ÉTUDE SUR LES POTENTIELS DE CULTURE DES PFNL EN TERRES PUBLIQUES

**ORIENTATION** : Optimiser les types de productions en fonction des atouts locaux

**OBJECTIF** : Favoriser la culture et la transformation des produits forestiers non ligneux (baies, champignons, plantes médicinales)

### DESCRIPTION

Concevoir une étude en terres publiques qui permettrait de déterminer les espèces de PFNL ayant un potentiel de culture, évaluer leur rendement potentiel et identifier les opportunités et les contraintes liées à leur culture.

### RETOMBÉES ATTENDUES

Favoriser la culture des PFNL en terres publiques, développer de nouvelles filières agricoles et valoriser les ressources forestières.

### ÉTAPES DE RÉALISATION

- Déterminer le territoire concerné et les PFNL à étudier;
- Mettre en place un comité pour la réalisation de l'étude;
- Octroyer un mandat pour la réalisation de l'étude;
- Réaliser l'étude.

### PARTENAIRES CLÉS

Ville de La Tuque, UPA, MRNF

### PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

MAPAQ, syndicat des producteurs de bois de la Mauricie, filière mycologique de la Mauricie, pourvoirie J.E Goyette, Champignons Lac Saint-Édouard, la COOP forestière, SADC

### BUDGET ET RESSOURCES POTENTIELLES

\$\$

**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

5 ans

**INDICATEURS DE RÉSULTATS**

Mise en place d'un comité de suivi de l'étude, octroi d'un mandat et réalisation de l'étude

**06 | FAIRE LA PROMOTION DES PRODUITS OFFERTS PAR LES PRODUCTEURS****ORIENTATION** : Développer des circuits régionaux**OBJECTIF** : Valoriser la production locale et soutenir les initiatives de commercialisation locale à l'échelle régionale.**DESCRIPTION**

Promouvoir les produits des producteurs par la diffusion des initiatives et du contenu existants

**ÉTAPES DE RÉALISATION**

- Réaliser une revue des initiatives existantes;
- Réaliser un inventaire des producteurs et des produits;
- Reprise, adaptation et mise à jour du contenu existant;
- Partager le contenu existant.

**RETOMBÉES ATTENDUES**

Accroître la visibilité des produits locaux, renforcer l'identité régionale et soutenir l'économie locale

**PARTENAIRES CLÉS**

Ville de La Tuque, UPA

**PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES**

Organismes de développement économique locaux et régionaux, médias locaux, PDAAM (Collectif MIAM), Tourisme La Tuque

**BUDGET ET RESSOURCES POTENTIELLES**

\$\$

### ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

3 ans

### INDICATEURS DE RÉSULTATS

Revue des initiatives existantes, réalisation de l'inventaire et diffusion du contenu.

## 07 | CENTRALISATION DES PROGRAMMES DE FORMATIONS OFFERTS

**ORIENTATION** : Assurer un bassin de main-d'œuvre de qualité et une relève

**OBJECTIF** : Faire connaître et encourager la participation aux programmes de formations adaptés à la relève

### DESCRIPTION

Centraliser l'offre de programmes de formations disponibles afin de les rendre accessibles aux jeunes et aux acteurs agricoles.

### RETOMBÉES ATTENDUES

Assurer un accès facile à l'information sur les formations disponibles et encourager l'engagement des jeunes.

### ÉTAPES DE RÉALISATION

- Filtrer les programmes de formation offerts répertoriés par l'UPA;
- Diffuser l'information;
- Effectuer un suivi et mettre à jour l'information.

### PARTENAIRES CLÉS

Ville de La Tuque, UPA

### PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES

Centres de formation et écoles

**BUDGET ET RESSOURCES POTENTIELLES**

\$\$

**ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

3 ans

**INDICATEURS DE RÉSULTATS**

Analyse de l'information existante et diffusion de l'information

**08 | COLLABORATION AVEC DES EXPERTS EN AGRICULTURE NORDIQUE****ORIENTATION** : Optimiser les types de productions en fonction des atouts locaux**OBJECTIF** : Promouvoir la recherche et l'innovation liée à l'agriculture nordique**DESCRIPTION**

Concevoir des maillages avec des experts (centre de recherche, université, producteurs, etc.) spécialisés en agriculture nordique afin de développer le savoir-faire des producteurs.

**RETOMBÉES ATTENDUES**

Former les producteurs et adapter les pratiques.

**ÉTAPES DE RÉALISATION**

- Approcher les différents experts;
- Développer des maillages;
- Organiser des événements de réseautage et des conférences;
- Partager les retombées de ces collaborations avec les producteurs.

**PARTENAIRES CLÉS**

Ville de La Tuque, UPA, producteurs

<p><b>PARTENAIRES COMPLÉMENTAIRES</b></p> <p>Centres de recherche, Université du Québec à Chicoutimi (CREB), MAPAQ, IRDA, IQDOH, ULAVAL, UQTR, McGill et autres experts professionnels et producteurs spécialisés</p>
<p><b>BUDGET ET RESSOURCES POTENTIELLES</b></p> <p>\$</p>
<p><b>ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION</b></p> <p>3 ans</p>
<p><b>INDICATEURS DE RÉSULTATS</b></p> <p>Création des maillages, organisation d'activités en collaboration et partage des meilleures pratiques aux producteurs</p>

### 5.3 MISE EN ŒUVRE DU PDZAA

La mise en œuvre du PDZAA de l'agglomération de La Tuque permettra d'assurer la concrétisation de l'énoncé de vision, par le biais des objectifs et des actions identifiés. Pour ce faire, l'agglomération entend retenir comme moyen la constitution d'un comité de suivi ainsi que d'un comité technique.

Le rôle du comité de suivi sera de présider et de participer à la réalisation des actions du PDZAA, ce en toute considération des priorités du Conseil d'agglomération. Le comité de suivi devra se réunir minimalement une fois par année.

Sa composition se déclinera comme suit :

- Deux élus de l'agglomération;
- Trois employés de la Ville de la Tuque, dont un agissant à titre de responsable du comité;
- Un représentant du MAPAQ;
- Deux représentants de l'UPA;

- Un représentant de BVSM;
- Trois producteurs.

Le comité technique se réunira au moins trois fois par année et aura la responsabilité d'assurer un suivi régulier de la réalisation des actions. Celui-ci se composera comme suit :

- Deux employés de la ville de la Tuque, dont un agissant à titre de responsable du comité;
- Un représentant du MAPAQ;
- Un représentant de L'UPA;
- Un producteur.

En fonction des sujets traités, différents professionnels de l'agglomération pourraient être amenés à accompagner le comité de suivi et le comité technique dans la réalisation du plan d'action du PDZAA. De plus, ces comités pourront s'adjoindre l'aide d'une personne externe pour les conseiller, selon les sujets traités.

**ANNEXE 1.**

**COMPTE RENDU DES  
ENTREVUES SEMI-DIRIGÉES**



# Emmanuelle Ouellet (productrice) – 19 août 2024

## CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION

### 1. Pouvez-vous décrire brièvement votre exploitation agricole (type de production, taille, nombre d'employés, etc.) ?

- L'exploitation agricole est une entreprise familiale, de quatrième génération;
- Dans le contexte de l'agglomération de La Tuque, l'exploitation peut être considérée comme étant de taille appréciable (400 acres, divisés en quatre emplacements à La Bostonnais et à La Tuque);
- La production principale est biologique, et concerne les vaches à bœuf (20 têtes) et les veaux et taureaux (15 à 20 têtes);
- Une production complémentaire, toujours biologique, touche au soya et aux grains;
- Les terres cultivées sont louées.

### 2. Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans la gestion quotidienne de votre exploitation ?

- L'un des principaux défis est l'acquisition de terres agricoles. L'exploitation agricole a principalement misé sur la présence de friches pour parvenir au total de 400 acres.

## FORCES ET FAIBLESSES

### 1. Selon vous, quelles sont les principales forces de votre exploitation agricole (exemple : qualité des sols, savoir-faire, etc.) ?

- L'éloignement des principaux centres urbains possède certaines forces, comme le fait que la production biologique ne puisse être contaminée par la production conventionnelle d'autres exploitations;
- L'éloignement favorise aussi l'entraide locale;
- La répartition des terres dans différents secteurs au sein d'une même exploitation permet de bénéficier de microclimats distincts.

### 2. Quels sont les aspects de votre exploitation que vous considérez comme des faiblesses ? (Exemple : accès aux marchés, difficulté à recruter de la main-d'œuvre, etc.)

- L'éloignement des principaux centres urbains est considéré comme l'une des principales faiblesses;
- Celui-ci induit des frais supplémentaires, notamment en ce qui concerne les coûts de transport, qui ont triplé depuis la pandémie de Covid-19;

- L'éloignement complexifie aussi l'accès à des services essentiels, comme les vétérinaires pour soigner les animaux et les garages pour réparer les équipements;
- Par ailleurs, les sols de la région sont de qualité moyenne;
- La problématique du logement est présente à La Tuque, et pourrait complexifier l'éventuel besoin d'avoir recours à des employés.

**3. Comment évaluez-vous la performance économique de votre exploitation par rapport aux autres exploitations de la région ?**

- L'exploitation est d'une taille importante pour la région, toutes proportions gardées, et tire donc bien son épingle du jeu.

## **OPPORTUNITÉS ET MENACES**

**1. Quelles sont les opportunités que vous voyez pour le développement de votre exploitation et de l'agriculture dans la région de La Tuque (exemple : diversification des cultures, développement de circuits courts, etc.)?**

- La pandémie de Covid-19 a créé un engouement pour les produits biologiques qui ne se dément pas;
- La vente directe aux consommateurs a également bénéficié de ce contexte pour prendre son essor;
- L'exploitation est située à proximité de nombreux cours d'eau et lacs, ce qui pourrait ouvrir des possibilités en matière d'irrigation, advenant des sécheresses récurrentes dans les années à venir;
- La présence de producteurs sans relève pourrait occasionner des opportunités d'expansion, et une forme de consolidation des exploitations.

**2. Quelles sont les principales menaces qui pèsent sur votre exploitation et sur l'agriculture dans la région (exemple : changements climatiques, concurrence, etc.)?**

- L'une des principales menaces concerne la disponibilité des terres agricoles dans la région. Certaines exploitations agricoles ne sont pas situées en zone agricole, ce qui accroît les pressions en vue d'un développement résidentiel;
- Deux terrains ont été perdus récemment par l'exploitation agricole au profit d'un développement résidentiel, et un autre 85 acres pourraient s'ajouter à ce total;
- Les ruisseaux et la rivière La Bostonnais ont été en deçà de leur capacité habituelle fréquemment au cours des cinq dernières années. Toutefois les récoltes semblent avoir pu bénéficier de la rosée pour être irriguées;
- Le nombre de producteurs ne possédant pas de relève constitue également une menace à la pérennité de l'agriculture à La Tuque.

**3. Comment votre exploitation s'adapte-t-elle aux changements climatiques ? Quelles sont les stratégies que vous mettez en place ?**

- Les pratiques de l'exploitation n'ont pas beaucoup évolué au cours des dernières, mais des changements devront inévitablement être entamés pour faire face aux changements climatiques. Par exemple : implantation plus tardive de la prairie.

## **VISION POUR L'AVENIR**

### **1. Quelle est votre vision pour l'avenir de votre exploitation agricole ?**

- Assurer la pérennité des exploitations agricoles;
- Concilier le développement résidentiel et la présence de l'agriculture.

### **2. Comment voyez-vous l'évolution de l'agriculture à La Tuque dans les cinq à dix prochaines années ?**

- Augmentation des prix de l'immobilier et des terres agricoles si rien n'est fait.

## **BESOINS ET ATTENTES**

### **1. Quelles sont vos attentes envers les acteurs du développement agricole dans la région (Municipalité, MAPAQ, etc.) ?**

- S'assurer de faire survivre toutes les exploitations agricoles de la région;
- La diversité des exploitations fait en sorte que les actions du PDZAA ne devraient pas viser des éléments généraux qui, dans les faits, ne sauraient être appliqués à une majorité d'exploitations;
- À travers le plan d'action, il faut essayer de toucher à la diversité des exploitations présentes.

# Sylvie Huard (UPA Haute-Mauricie et productrice) – 30 août 2024

## CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION

### 1. Pouvez-vous décrire brièvement votre exploitation agricole (type de production, taille, nombre d'employés, etc.) ?

- L'exploitation agricole est une bleuetière en terre publique, en opération depuis 2006;
- Elle se compose de deux sites, d'une superficie totale de 115 hectares, et est structurée autour d'une production presque entièrement biologique;
- Peu de main-d'œuvre est employée, mais celle-ci doit être spécialisée;
- Une main-d'œuvre étrangère est néanmoins employée pour certains travaux moins spécialisés.

### 2. Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans la gestion quotidienne de votre exploitation ?

- L'attraction de la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée constitue un défi d'importance;
- L'un des deux sites de production est situé en plein bois, sans aucun service;
- Les deux sites de production ne sont plus reliés par une route, ce qui complexifie grandement l'accès.

## FORCES ET FAIBLESSES

### 1. Selon vous, quelles sont les principales forces de votre exploitation agricole (exemple : qualité des sols, savoir-faire, etc.)?

- L'éloignement représente une force, en ce qu'il permet d'être isolé de nombreux insectes propageant des maladies;
- La présence de nombreux cours d'eau;
- La présence de gens dévoués, prêts à aider ou à dépanner.

### 2. Quels sont les aspects de votre exploitation que vous considérez comme des faiblesses (exemple : accès aux marchés, difficulté à recruter de la main-d'œuvre, etc.)?

- L'éloignement constitue un inconvénient majeur;
- Certaines personnes profitent des productions laissées sans surveillance pour effectuer des vols;
- L'augmentation importante des taxes lors des dernières années;

- L'hétérogénéité des exploitations agricoles, rendant difficile la mise en place d'actions communes.

## **OPPORTUNITÉS ET MENACES**

### **1. Quelles sont les opportunités que vous voyez pour le développement de votre exploitation et de l'agriculture dans la région de La Tuque (exemple : diversification des cultures, développement de circuits courts, etc.)?**

- L'éloignement et l'isolement de La Tuque pourraient constituer des opportunités dans le contexte des changements climatiques, ouvrant la porte à de nouveaux types de culture;
- La présence d'eau dans la région représente également une opportunité, si un besoin d'irrigation supplémentaire devait survenir;
- Le marché de la villégiature pourrait s'avérer un créneau porteur dans le futur;
- La rivière La Croche, avec ses plages et son faible courant, pourrait contribuer à développer l'offre touristique de la région;
- De manière générale, l'agrotourisme semble être porteur pour le développement agricole de la région dans les années à venir;
- L'implantation de circuits courts pourrait représenter une opportunité, mais demanderait une meilleure connaissance de la population et de leur consommation;
- Le créneau de la cueillette de champignons dans les sentiers de randonnée gagnerait aussi à être exploré;
- Il serait important de considérer le potentiel de certains terrains dans la ville, tel celui de l'ancien aéroport, en vue de favoriser l'agriculture urbaine;
- L'implantation de serres pourrait s'avérer porteuse pour l'avenir.

### **2. Quelles sont les principales menaces qui pèsent sur votre exploitation et sur l'agriculture dans la région (exemple : changements climatiques, concurrence, etc.)?**

- L'une des principales menaces est la cohabitation avec la population, qui comprend difficilement la réalité du milieu agricole;
- Des enjeux de sécurité routière sont présents, notamment avec les camions forestiers;
- Les changements climatiques pourraient causer l'arrivée de nouveaux insectes porteurs de maladies;
- Le faible nombre de chemins d'accès aux productions pourrait restreindre le développement dans la région;
- L'incompréhension de la réalité des producteurs agricoles de La Tuque de la part des autorités;
- Le manque de relève pour certains producteurs vieillissant;
- D'importantes augmentations de taxes dans les années à venir.

## **VISION POUR L'AVENIR**

### **1. Comment voyez-vous l'évolution de l'agriculture à La Tuque dans les cinq à dix prochaines années ?**

- Que les exploitations agricoles soient en santé, ce qui générera de nouveaux projets et du développement local;
- Un accompagnement et un support bonifié des autorités auprès des producteurs;
- Une appellation *La Tuque* pourrait voir le jour et servir de cadre pour la mise en marché de produits locaux;
- Le développement de nouvelles bleuetières, considérant le potentiel de la région.

## **BESOINS ET ATTENTES**

### **1. Quelles sont vos attentes envers les acteurs du développement agricole dans la région (Municipalité, MAPAQ, etc.) ?**

- La création d'un canal de communication avec les producteurs de la région, qui permettrait de supporter les projets et de répondre aux différents besoins;
- L'embauche d'une ressource additionnelle pour s'occuper des dossiers agricoles et accompagner directement les producteurs serait souhaitée;
- La Ville de La Tuque devrait être une alliée et jouer un rôle de leadership.

## Fernand Pelletier (producteur) – 10 septembre 2024

### CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION

**1. Pouvez-vous décrire brièvement votre exploitation agricole (type de production, taille, nombre d'employés, etc.) ?**

- L'exploitation agricole est basée sur l'élevage de vaches et de veaux (environ 650 têtes), ainsi que sur la culture du foin et de la céréale;
- L'élevage des vaches et des veaux est encadré par un plan conjoint;
- La main-d'œuvre est familiale, avec la présence d'une relève.

### FORCES ET FAIBLESSES

**1. Selon vous, quelles sont les principales forces de votre exploitation agricole (exemple : qualité des sols, savoir-faire, etc.)?**

- Le fait que l'exploitation soit familiale, avec la présence d'une relève, constitue un atout à ne pas négliger;
- La transmission de l'exploitation au fil des générations a permis une adaptation à des contextes mouvants, notamment en évoluant d'une production basée sur les bovins laitiers à une production axée sur l'élevage de vaches et de veaux;
- La valeur des terres dans la région de La Tuque est considérée comme étant relativement abordable, comparativement à ce qui est observé dans d'autres régions;
- En plus de l'abordabilité des terres agricoles, la compétition pour celles-ci serait faible.

**2. Quels sont les aspects de votre exploitation que vous considérez comme des faiblesses (exemple : accès aux marchés, difficulté à recruter de la main-d'œuvre, etc.)?**

- L'éloignement est considéré comme étant la principale faiblesse, car celle-ci cause une augmentation des coûts de transport;
- L'éloignement engendre également une complexité logistique lorsqu'il est nécessaire de recourir à différents types de services (réparation de machinerie, vétérinaire, encan, etc.);
- L'éloignement cause également des pertes d'opportunités en termes d'acheteurs de vaches, considérant la grande distance à parcourir pour parvenir aux différents encans;
- La qualité des sols, jugée généralement moyenne dans plusieurs secteurs, limite le type de culture possible pouvant produire un revenu d'appoint, à l'instar du soya.

## **OPPORTUNITÉS ET MENACES**

- 1. Quelles sont les opportunités que vous voyez pour le développement de votre exploitation et de l'agriculture dans la région de La Tuque (exemple : diversification des cultures, développement de circuits courts, etc.)?**
  - La principale opportunité pour le développement de l'agriculture dans la région de La Tuque constitue l'abondance de terres permettant la production.
  
- 2. Quelles sont les principales menaces qui pèsent sur votre exploitation et sur l'agriculture dans la région (exemple : changements climatiques, concurrence, etc.)?**
  - Les changements climatiques ont vraisemblablement causé des sécheresses lors des dernières années;
  - La population est peu conscientisée quant à l'importance de l'agriculture. Les élus et la population pensent souvent que la production de la région ne leur bénéficie pas, et se montrent donc moins sensibles aux enjeux agricoles;
  - La difficulté d'attirer la relève met en danger la pérennité de la production agricole dans la région, car le nombre de producteurs diminue au fil des ans;
  - L'augmentation des normes à respecter est perçue comme étant l'un des principaux freins à la présence d'une relève;
  - L'achat de terres en zone agricole par des propriétaires n'ayant pas l'intention de les cultiver ouvre la porte à des demandes d'exclusion, qui contribuent à fragiliser le milieu agricole de La Tuque;
  - Certaines exploitations ne sont pas situées en zone agricole, et sont donc d'autant plus sujettes aux pressions de développement des terres.

## **VISION POUR L'AVENIR**

- 1. Comment voyez-vous l'évolution de l'agriculture à La Tuque dans les cinq à dix prochaines années ?**
  - Considérant la difficulté d'attirer des gens de l'extérieur, l'avenir de l'agriculture dans la région de La Tuque dépendra de la présence adéquate d'une relève, qui pourra planifier le développement des activités agricoles;
  - Une meilleure ouverture aux projets spécifiques devra exister, afin d'aider les producteurs au cas par cas, par le biais d'une aide financière ponctuelle;
  - Les besoins spécifiques des différentes exploitations devront être considérés, et non seulement les besoins généraux du milieu agricole.

## **BESOINS ET ATTENTES**

**1. Quelles sont vos attentes envers les acteurs du développement agricole dans la région (Municipalité, MAPAQ, etc.) ?**

- Il est important que les élus de La Tuque poursuivent leurs représentations politiques auprès des élus des paliers provincial et fédéral, afin d'expliquer et de contextualiser les particularités régionales;
- Les différents paliers de gouvernement devraient davantage reconnaître l'importance de la ruralité.

# Lorraine Hallé (cueilleuse certifiée) – 11 septembre 2024

## CARACTÉRISTIQUES DE L'EXPLOITATION

### 1. Pouvez-vous décrire brièvement votre exploitation agricole (type de production, taille, nombre d'employés, etc.) ?

- L'exploitation agricole, Champignons du Lac-Édouard, est centrée autour de la cueillette de champignons forestiers;
- Les activités de l'exploitation sont basées sur le travail autonome et l'artisanat, bien que quelques autres cueilleurs puissent être impliqués;
- L'exploitation offre également des cours d'initiation aux champignons forestiers et organise des activités liées au mycotourisme;
- L'exploitation est membre de la filière mycologique de la Mauricie;
- Le titre de cueilleur certifié, dont bénéficie Mme Hallé, permet de vendre des champignons forestiers à l'état frais.

### 2. Quels sont les principaux défis que vous rencontrez dans la gestion quotidienne de votre exploitation ?

- Le principal défi concerne la diversification des activités complémentaires à la cueillette;
- La participation à différentes activités, tels des événements aux quatre coins de la Mauricie et un marché forestier itinérant : *Les forestibles*, constitue également un défi.

## FORCES ET FAIBLESSES

### 1. Selon vous, quelles sont les principales forces de votre exploitation agricole (exemple : qualité des sols, savoir-faire, etc.)?

- L'une des principales forces est la richesse de l'environnement du Lac-Édouard. Celui-ci comprend la présence de nombreux produits forestiers non ligneux, dont les champignons forestiers;
- La présence de nombreux retraités dans la région de La Tuque moussé l'intérêt pour la cueillette de champignons forestiers;
- Les activités complémentaires à la cueillette, comme les cours d'initiation, génèrent une clientèle appréciable;
- De plus, les restaurateurs de la région démontrent un intérêt grandissant envers l'inclusion de champignons forestiers dans leurs plats;
- Le fait que la communauté de la région soit « tissée serrée » constitue un atout notable;
- La filière du champignon forestier en Mauricie a bénéficié d'une grande aide des différents paliers de gouvernement, permettant son développement.

### 2. Quels sont les aspects de votre exploitation que vous considérez comme des faiblesses (exemple : accès aux marchés, difficulté à recruter de la main-d'œuvre, etc.)?

- Le principal inconvénient est le fait que la cueillette de champignons forestiers soit soumise aux aléas météorologiques, rendant parfois la planification des activités difficile.

## **OPPORTUNITÉS ET MENACES**

### **1. Quelles sont les opportunités que vous voyez pour le développement de votre exploitation et de l'agriculture dans la région de La Tuque (exemple : diversification des cultures, développement de circuits courts, etc.)?**

- L'une des opportunités pour la cueillette de champignons forestiers constitue le développement d'un intérêt auprès des villégiateurs fréquentant le secteur du Lac-Édouard;
- La cueillette responsable constitue également une opportunité notable pour la croissance de l'activité;
- Celle-ci pourrait inclure une offre de cours et de formation pour sensibiliser et éduquer la population de la région à son sujet;
- Les changements climatiques pourraient constituer une opportunité, car la saison de cueillette est prolongée;
- Ces changements dans le climat pourraient aussi bénéficier à la croissance de certaines sortes de champignons forestiers.

### **2. Quelles sont les principales menaces qui pèsent sur votre exploitation et sur l'agriculture dans la région ? (Exemple : changements climatiques, concurrence, etc.)**

- L'une des principales menaces est la cueillette non responsable, ne permettant pas le renouvellement de la ressource;
- La non-détermination des territoires de cueillette pourrait également engendrer des problématiques, renforçant la compétition entre cueilleurs, ainsi qu'avec l'industrie forestière;
- Les changements climatiques pourraient nuire à certaines sortes de champignons, rendant leur cueillette plus difficile.

## **VISION POUR L'AVENIR**

### **1. Comment voyez-vous l'évolution de l'agriculture à La Tuque dans les cinq à dix prochaines années ?**

- La cueillette de champignons forestiers sera réalisée de manière responsable, et des zones de cueillettes seront établies et respectées par l'ensemble des acteurs du milieu;
- Une plus grande concertation aura lieu avec les acteurs du milieu, notamment par le biais de tables de concertation avec l'industrie forestière et les autres activités découlant des produits forestiers non ligneux;
- Une meilleure collaboration aura lieu avec ceux qui pourraient potentiellement participer à la destruction de la ressource.

## **BESOINS ET ATTENTES**

- 1. Quelles sont vos attentes envers les acteurs du développement agricole dans la région (Municipalité, MAPAQ, etc.) ?**
  - Une meilleure visibilité des actions que pourra engendrer le PDZAA serait souhaitée, car ce dernier ne serait connu que par une poignée d'acteurs du milieu agricole;
  - Un arrimage des actions du PDZAA devrait être fait avec le récent plan quinquennal de la filière mycologique de la Mauricie.

**ANNEXE 2.**

**COMPTE RENDU DES  
SÉANCES DE CONSULTATION**



# BC2

## Compte rendu de réunion

---

<b>Date/heure réunion :</b>	Le 9 décembre 2024, 13 h	<b>N° :</b>	10402401
<b>Endroit :</b>	Ville de La Tuque	<b>Projet :</b>	Révision du PDZA de l'agglomération de La Tuque
<b>Étaient présents :</b>	Vanessa Bellemare, La Tuque Larry Bernier, maire de Lac-Édouard Alexis Boulay-Côté, BC2 Sarah Cuillierier-Serre, MAPAQ Clément Dubé, conseiller municipal de La Tuque Sylvie Huard, productrice et UPA Emmanuelle Ouellet, productrice Stéphane Ouellet, producteur Corinne Ouellet-Côté, UPA Guillaume Parent-Frenette, BC2 Claudie Paul-Limary, La Tuque Fernand Pelletier, producteur Julie Pilote, La Tuque Philippe Pronovost, La Tuque Roch, producteur Gilles Ricard, producteur Luc Tremblay, producteur	<b>Objet :</b>	Compte rendu de la consultation auprès des productrices et producteurs
<b>Rédigé par :</b>	Alexis Boulay-Côté		

## Compte rendu de réunion

---

### POINTS DISCUTÉS

#### 1. Mise en contexte

- Retour sur les étapes déjà réalisées et celles en cours.

#### 2. Présentation des enjeux

- Retour sur les enjeux définis dans le cadre de la démarche;
- Questionnements au sujet de l'interprétation de la dépendance à certaines productions et en lien avec la diversification;
- Extraits du PDZA concernant ces questionnements :
  - > **Dépendance à certaines productions** : La production agricole est concentrée sur certaines productions, notamment l'acériculture et l'élevage bovin, ce qui peut rendre le secteur vulnérable aux fluctuations des marchés.
  - > **Manque de diversification** : La diversification des productions agricoles, notamment vers les PFNL et l'agriculture nordique, pourrait offrir de nouvelles opportunités de développement.
- Autres enjeux mentionnés :
  - > Enjeu concernant l'acquisition des terres : Les propriétaires fonciers ne vendent pas, mais louent en majorité, faisant en sorte qu'il est difficile pour la relève d'acquérir une terre. Celles-ci sont par ailleurs souvent laissées en héritage à la famille, ne se retrouvant donc pas sur le marché;
  - > Il est nécessaire d'investir beaucoup d'argent si on veut être en mesure d'entretenir une terre.

#### 3. Vision et énoncé de synthèse

- Lecture de la vision et présentation de l'énoncé synthèse.

#### 4. Bilan de la mise en œuvre du PDZA 2018-2023

## **POINTS DISCUTÉS**

- Retour sur le bilan et lecture de celui-ci par chacun des participants;
- Mention que certaines actions pourront être reconduites dans le prochain PDZA.

### **5. Déroulement des activités**

- Explication du déroulement des activités de consultation.

## 6. Orientations et objectifs

Orientations	Commentaires	Objectifs	Commentaires
<b>Soutenir la résilience des exploitations</b>	-	Favoriser la consolidation des exploitations existantes	Changer le terme <i>consolidation</i> pour un autre mot
		Aider les producteurs à adapter leurs infrastructures agricoles aux changements climatiques	-
<b>Former une nouvelle génération de producteurs et attirer la main-d'œuvre</b>	Pourrait être davantage axée sur la main-d'œuvre au lieu de la relève  Proposition : <i>Assurer un bassin de main-d'œuvre de qualité</i>	Encourager la participation aux programmes de formations adaptés à la relève	Des formations obligatoires sont déjà en place Favoriser la relève non apparentée par le biais de nouveaux programmes
		Mettre en valeur les mécanismes facilitant l'accès à la terre agricole pour les jeunes producteurs	-
		Mettre en place des mesures et partenariats permettant d'attirer la main-d'œuvre	-
<b>Diversifier les types de production en fonction des atouts locaux</b>	Les types de production sont déjà variés, mais uniquement moins connus  Modifier le mot <i>diversifier</i>	Soutenir la recherche et l'innovation liée à l'agriculture nordique	Trouver un synonyme de <i>soutenir</i> , afin que l'objectif n'ait pas une connotation financière Cet objectif aurait peut-être davantage sa place dans la première orientation
		Miser sur la culture et la transformation des produits forestiers non ligneux	Ne pas mettre toutes les énergies dans les produits émergents
<b>Développer des circuits régionaux</b>	Ajouter un objectif de mise en marché. Par exemple : identifier un produit et le mettre de l'avant pour faire connaître l'agriculture de la région de La Tuque	Valoriser la production locale	-
		Soutenir les initiatives de commercialisation à l'échelle régionale	Trouver un synonyme de <i>soutenir</i> , afin que l'objectif n'ait pas une connotation financière

## 7. Fiches de projets

Défi soulevé : comment répondre aux besoins individuels par des actions à portée collective, comme chacune des productions semble posséder des besoins distincts;

— Reconduction de trois actions de l'ancien PDZA :

- > Action #6 : Informer les producteurs agricoles des possibilités d'accompagnement et de financement locaux. Action qui aurait été mise en place, mais les possibilités sont encore méconnues par certains producteurs.
- > Action #8 : Élaborer un plan d'action concerté pour développer la culture de bleuet incluant la mise à jour de l'étude de potentiel des accès routiers en terres publiques.
- > Action #14 : Conserver la vocation agricole des terres et encourager la remise en culture des terres en friche ; questionnements soulevés sur le terme « encourager », comment fait-on? Financièrement extrêmement coûteux.

### Fiche de projets proposée #1 :

<b>Titre du projet</b>	Formation à La Tuque pour la main-d'œuvre agricole
<b>Orientation et objectifs touchés</b>	Orientation : Former une nouvelle génération de producteurs Objectif : Mettre en place des mesures et partenariats permettant d'attirer la main-d'œuvre agricole
<b>Description</b>	Programmes de formation, stage pour les étudiants chez les producteurs
<b>Étapes de réalisation</b>	Monter des formations dans un programme, organiser des journées à la ferme
<b>Retombées attendues</b>	Éveiller des vocations, créer une nouvelle main-d'œuvre
<b>Partenaires clés</b>	Ville, UPA et école forestière
<b>Budget et ressources potentielles</b>	\$\$
<b>Échéancier de réalisation</b>	5 ans
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre d'inscrits, nombre de finissants, nombre d'entreprises affiliées.

Fiche de projets proposée #2 :

<b>Titre du projet</b>	Faire connaître les services du SDEF
<b>Orientation et objectifs touchés</b>	Orientation : Soutenir la résilience des exploitations Objectifs : Favoriser la consolidation des exploitations existantes et aider les producteurs à adapter leurs infrastructures agricoles aux changements climatiques.
<b>Description</b>	-
<b>Étapes de réalisation</b>	Publier les services du SDEF
<b>Retombées attendues</b>	Faire connaître les subventions disponibles
<b>Partenaires clés</b>	Ville
<b>Budget et ressources potentielles</b>	\$
<b>Échéancier de réalisation</b>	1 an
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre de subventions obtenues

Fiche de projets proposée #3 :

<b>Titre du projet</b>	Partage d'un transport (phases 1 et 2)
<b>Orientation et objectifs touchés</b>	Orientation : Soutenir la résilience des exploitations Objectif : Favoriser la consolidation des exploitations existantes
<b>Description</b>	-
<b>Étapes de réalisation</b>	Déterminer les besoins des producteurs (période, utilisation, fréquence, emplacement); Déterminer le type de véhicule et la durée de la location; Période et volume pour négocier (location ou achat)
<b>Retombées attendues</b>	Réduction des coûts des transports
<b>Partenaires clés</b>	Ville, UPA
<b>Budget et ressources potentielles</b>	\$\$
<b>Échéancier de réalisation</b>	5 ans
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre d'utilisations

Fiche de projets proposée #4 :

<b>Titre du projet</b>	Bonification du coût des services conseils
<b>Orientation et objectifs touchés</b>	Orientation : Soutenir la résilience des exploitations Objectif : Favoriser la consolidation des exploitations existantes
<b>Description</b>	Bonifier le pourcentage d'aide offert par les services conseils à 85 % et à 100 % pour les frais de déplacement des conseillers.
<b>Étapes de réalisation</b>	Faire connaître les services disponibles
<b>Retombées attendues</b>	Augmenter le nombre d'heures de conseils adaptés à la réalité de l'entreprise agricole.
<b>Partenaires clés</b>	Réseau agricole
<b>Budget et ressources potentielles</b>	\$
<b>Échéancier de réalisation</b>	-
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre d'utilisations des services conseils

Fiche de projets proposée #5 :

<b>Titre du projet</b>	Automatisation et mécanisation à la ferme
<b>Orientation et objectifs touchés</b>	Orientation : Soutenir la résilience des exploitations Objectif : Favoriser la consolidation des exploitations existantes
<b>Description</b>	Acquisition d'équipements tels qu'un désherbeur électrique, etc.
<b>Étapes de réalisation</b>	-
<b>Retombées attendues</b>	Acquisition d'équipements permettant de réduire les coûts et les effets au manque de main-d'œuvre
<b>Partenaires clés</b>	-
<b>Budget et ressources potentielles</b>	\$\$\$
<b>Échéancier de réalisation</b>	-
<b>Indicateurs de résultats</b>	Nombre de projets réalisés

**Fiche de projets proposée #6 :**

<b>Titre du projet</b>	Réduire les pertes de rendements dues au gel printanier, aux sécheresses et aux ennemis de culture.
<b>Orientation et objectifs touchés</b>	Orientation : Soutenir la résilience des exploitations Objectif : Aider les producteurs à adapter leurs infrastructures agricoles aux changements climatiques.
<b>Description</b>	Mise en place d'un système d'irrigation, d'aspersion, production de fumée, système de lavage pour la biosécurité.
<b>Étapes de réalisation</b>	-
<b>Retombées attendues</b>	-
<b>Partenaires clés</b>	-
<b>Budget et ressources potentielles</b>	-
<b>Échéancier de réalisation</b>	-
<b>Indicateurs de résultats</b>	-

**Fiche de projets proposée #7 :**

<b>Titre du projet</b>	Accès aux télécommunications
<b>Orientation et objectifs touchés</b>	Orientation : Soutenir la résilience des exploitations Objectif : Favoriser la consolidation des exploitations existantes
<b>Description</b>	-
<b>Étapes de réalisation</b>	-
<b>Retombées attendues</b>	Utilisation d'équipement nécessitant le géoréférencement, l'intelligence artificielle.
<b>Partenaires clés</b>	-
<b>Budget et ressources potentielles</b>	-
<b>Échéancier de réalisation</b>	-
<b>Indicateurs de résultats</b>	-

### Fiche de projets proposée #8 :

<b>Titre du projet</b>	Amélioration de la qualité des sols
<b>Orientation et objectifs touchés</b>	Orientation : Soutenir la résilience des exploitations Objectif : Favoriser la consolidation des exploitations existantes
<b>Description</b>	Hausser le potentiel de base des sols en améliorant le PH visé de la culture et les teneurs en calcium, magnésium et potassium
<b>Étapes de réalisation</b>	Supporter à la hauteur de 80 % le coût des amendements recommandés par un professionnel habileté; Établir une aide maximum pour la durée du PDZA
<b>Retombées attendues</b>	Hausse des rendements et des rentabilités et attrait du secteur
<b>Partenaires clés</b>	
<b>Budget et ressources potentielles</b>	
<b>Échéancier de réalisation</b>	-
<b>Indicateurs de résultats</b>	-

### 8. Conclusion et mot de la fin

— Discussion sur les étapes à venir :

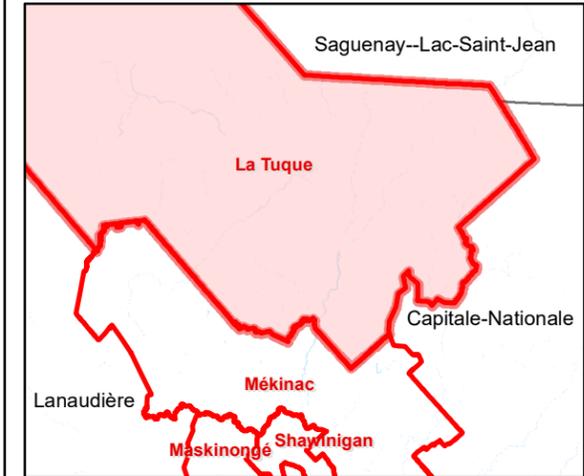
- > Analyse des résultats de la consultation;
- > Validation des orientations et des objectifs bonifiés;
- > Retour avec des propositions de fiches de projets;
- > Priorisation des actions.

## **ANNEXE 3.**

# **FICHES ET CARTES DE SOL DES FRICHES AGRICOLE**



# Localisation des friches MRC de La Tuque



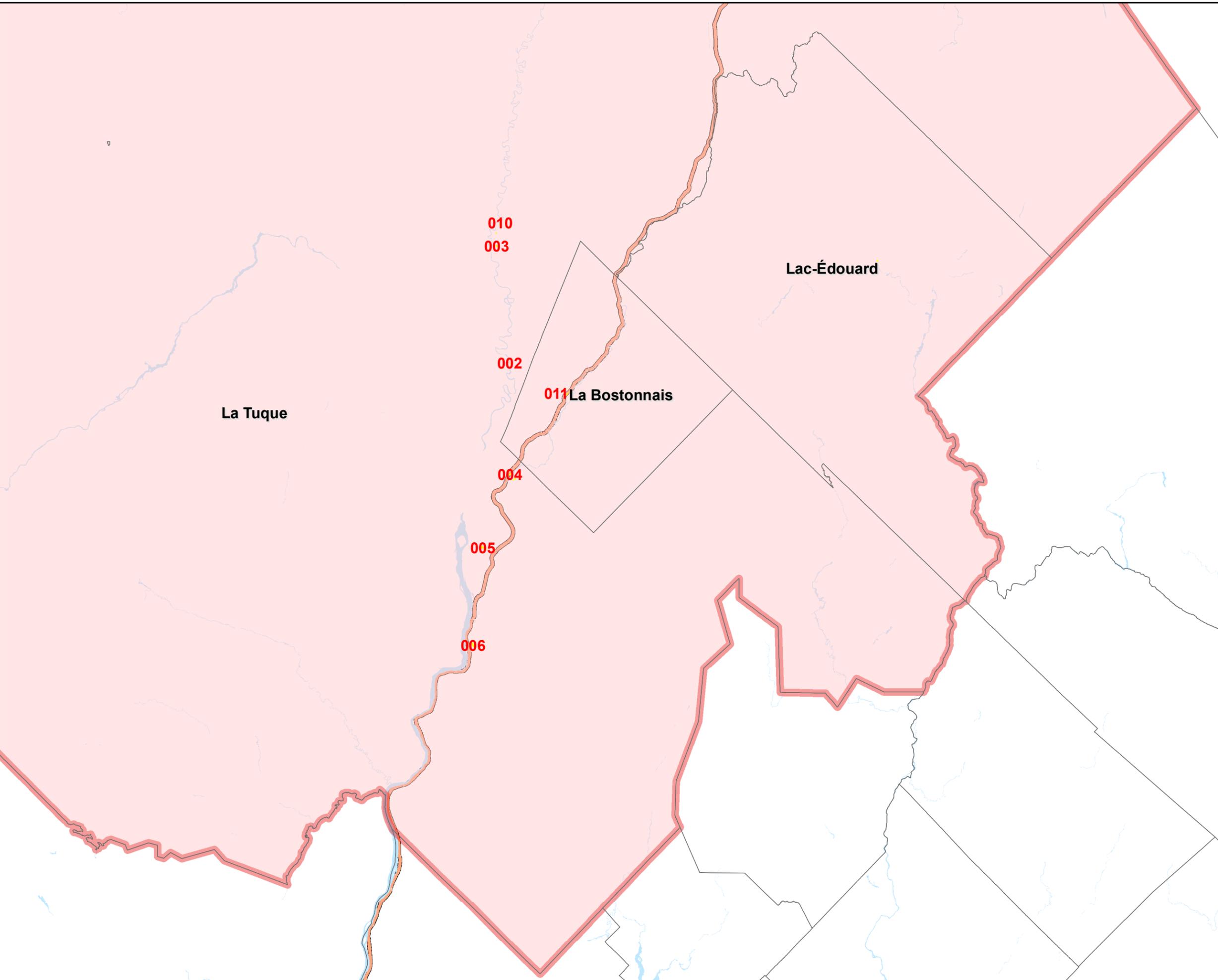
-  Friche
-  Limite municipale
-  Limite de la MRC
-  Hydrographie
-  Autoroute et route nationale

**Sources**

Données	Organisme	Année
Données topographiques	MERN	2020

**Production**  
 Alexandre Arel, technicien  
 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries  
 et de l'Alimentation  
 Direction régionale du Centre-du-Québec

Note: Ce document n'a aucune valeur légale  
 © Gouvernement du Québec, octobre 2020



# Ville de La Tuque

## Friche - 002 - La Tuque



### Carte de sol

 Friche

#### Potentiel ARDA

 2

 3

 4

 5

 7

 0

 Pédologie

**Projection cartographique**  
Conique de Lambert

0 35 70 Mètres



#### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

#### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020

Québec 

# Ville de La Tuque

## Friche - 001 - La Tuque



### Carte de sol



Friche

### Potentiel ARDA



2



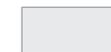
3



4



5



7



0



Pédologie

**Projection cartographique**  
Conique de Lambert



### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020



## Carte de sol



Friche

### Potentiel ARDA



2



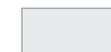
3



4



5



7



0



Pédologie

Projection cartographique  
Conique de Lambert



### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020



## Carte de sol

 Friche

### Potentiel ARDA

 2

 3

 4

 5

 7

 0

 Pédologie

**Projection cartographique**  
Conique de Lambert

0 75 150 Mètres



### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020

# Ville de La Tuque

## Friche - 005 - La Tuque



### Carte de sol

 Friche

#### Potentiel ARDA

 2

 3

 4

 5

 7

 0

 Pédologie

**Projection cartographique**  
Conique de Lambert

0 100 200 Mètres  


#### Sources

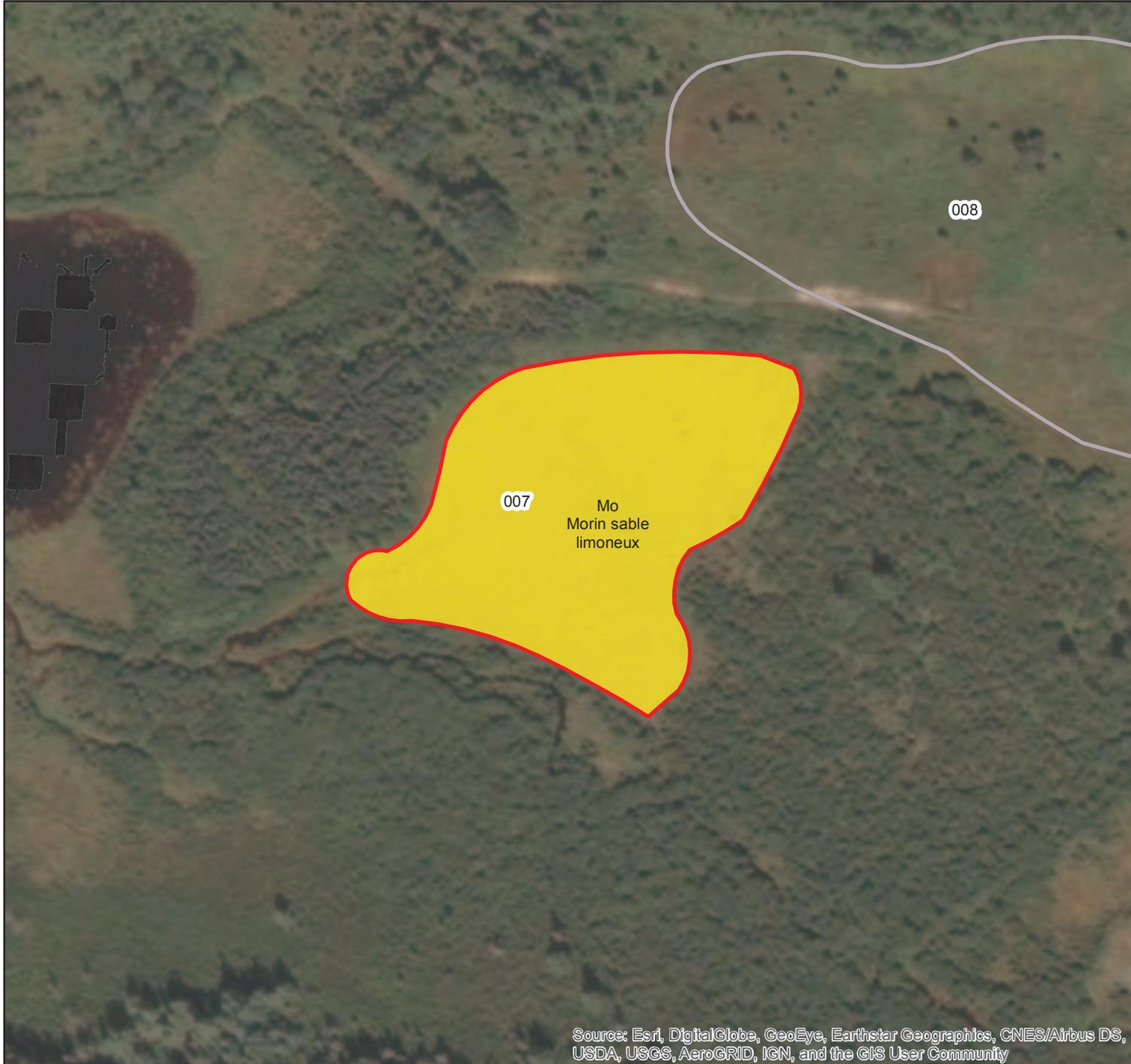
ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

#### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020

Québec 



## Carte de sol

 Friche

### Potentiel ARDA

 2

 3

 4

 5

 7

 0

 Pédologie

**Projection cartographique**  
Conique de Lambert

0 45 90 Mètres



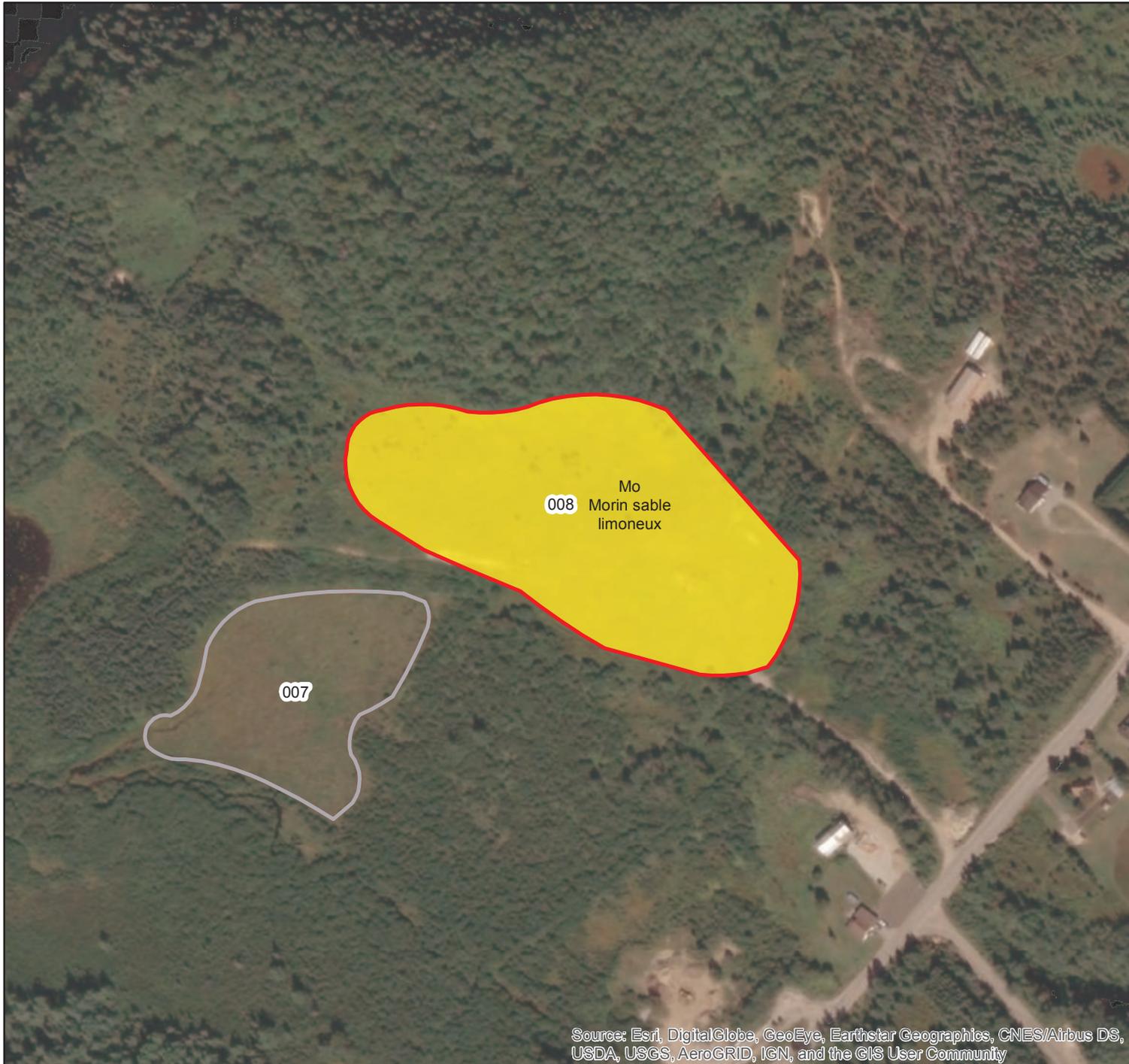
### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020



## Carte de sol

 Friche

### Potentiel ARDA

 2

 3

 4

 5

 7

 0

 Pédologie

**Projection cartographique**  
Conique de Lambert

0 70 140 Mètres  


### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020

# Ville de La Tuque

## Friche - 010 - La Tuque



### Carte de sol

 Friche

#### Potentiel ARDA

 2

 3

 4

 5

 7

 0

 Pédologie

**Projection cartographique**  
Conique de Lambert

0 70 140 Mètres  


#### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

#### Réalisation

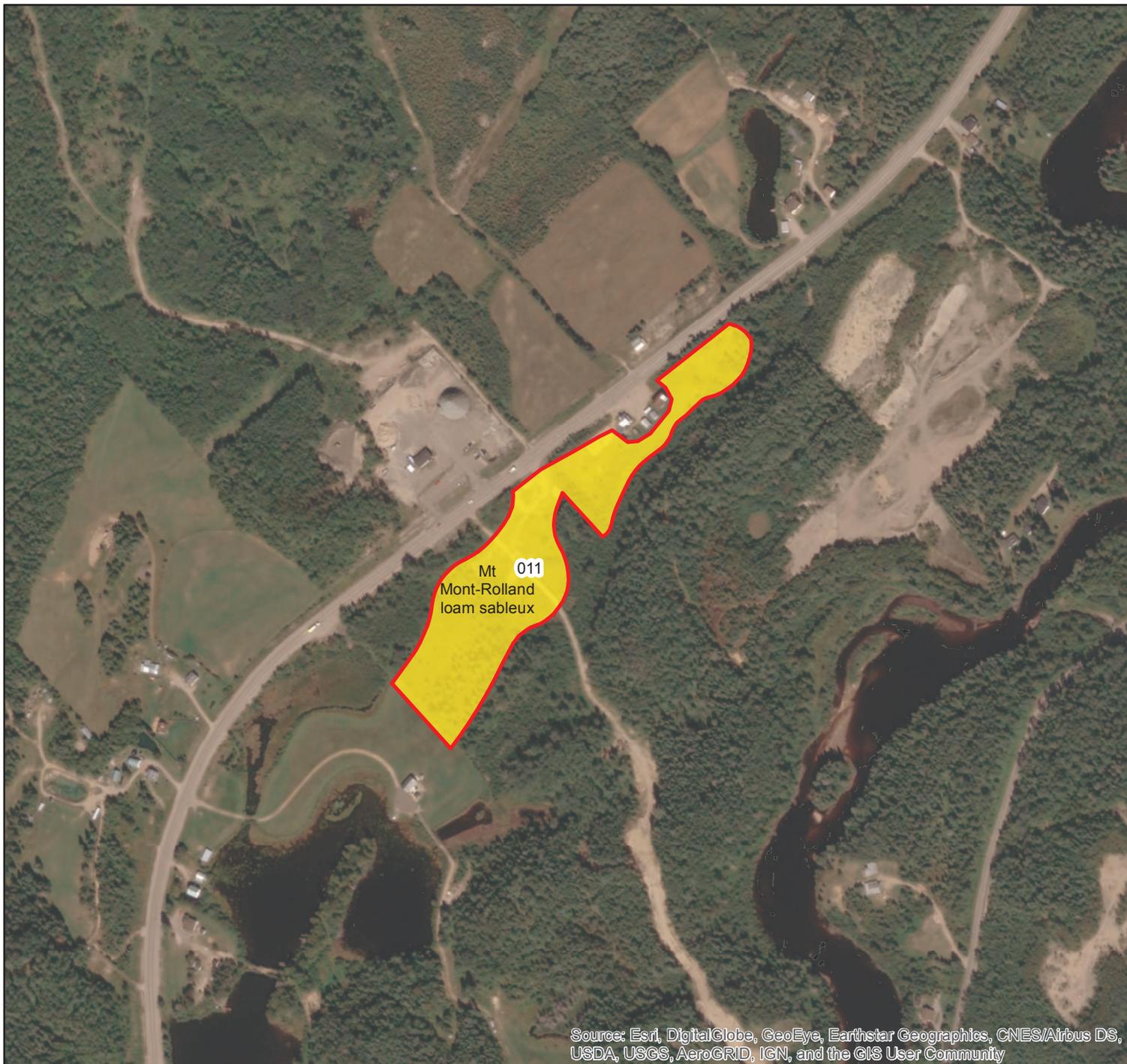
Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020

**Québec** 

# Ville de La Tuque

## Friche - 011 - La Bostonnais



### Carte de sol

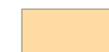


Friche

### Potentiel ARDA



2



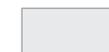
3



4



5



7



0



Pédologie

### Projection cartographique

Conique de Lambert



### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020

# Ville de La Tuque

## Friche - 006 - La Tuque



### Carte de sol

 Friche

#### Potentiel ARDA

 2

 3

 4

 5

 7

 0

 Pédologie

**Projection cartographique**  
Conique de Lambert

0 100 200 Mètres  


#### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

#### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020

**Québec** 



## Carte de sol

 Friche

### Potentiel ARDA

 2

 3

 4

 5

 7

 0

 Pédologie

**Projection cartographique**  
Conique de Lambert



### Sources

ARDA	IRDA/AAC	2004
Pédologie	IRDA	2006
Friche	Ville de La Tuque	2019

### Réalisation

Ministère de l'Agriculture,  
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec  
Direction régionale de la Mauricie

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.  
© Gouvernement du Québec, 2<sup>e</sup> trimestre 2020

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

002

Coord.(X,Y)

-72° 44' 23.029 47° 34' 4.085

**Potential de mise en valeur à des fins agricoles**

**Fort**

Superficie (ha)

**0.72**

Valeur de la pente en majorité

**0 à 3 %**

Type de friches

**Herbacée**

Rte proximité (m)

**50 à 100**

MRC ou ville

La Tuque

REA a.50.3

Municipalité

La Tuque

Règlement mun.

Nom / rang

0

Bâtiment

N

Milieu humide

N

Zone de puit

N

Gazoduc

N

Zone inondable

N

Autre contrainte

N

Enclavé

N

LTE

N

Zone à risque de glissement de terrain

N

Remarque

Type de sol

Lachute loam limoneux

Ivry sable limoneux

Drainage

B -- Bien drainé

Superficie (ha)

0.65

ARDA

**3**

Zone non-cartographiée

Drainage

Ne s'applique pas

Superficie (ha)

0.05

ARDA

**3**

Drainage

Ne s'applique pas

Superficie (ha)

0.02

ARDA

**7**

## Visite terrain

Propriétaire présent

Intérêt mise en valeur

Friche herbacée %

0

Friche arbustive %

0

Friche arborescente %

0

Présence bâtiment

Type

État

Dimension

Topographie

Drainage

Sol pierreux

Accessibilité

Usages autour

Contraintes

**Potentiel**

Faible

Moyen

Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

Coord.(X,Y)

 **Potential de mise en valeur à des fins agricoles****Moyen**

Superficie (ha)

**1.37**

Valeur de la pente en majorité

**3 à 8 %**

Type de friches

**Arborescent (3 et plus)**

Rte proximité (m)

**0 à 20**

MRC ou ville

REA a.50.3

Municipalité

Règlement mun.

Nom / rang

Rang Est

Bâtiment

Milieu humide

Zone de puit

Gazoduc

Zone inondable

Autre contrainte

Enclavé

LTE

Zone à risque de glissement de terrain

Remarque

Type de sol

Lachute loam limoneux

Drainage B -- Bien drainé

Superficie (ha)

ARDA

**4**

## Visite terrain

Propriétaire présent

Intérêt mise en valeur

Friche herbacée %

Friche arbustive %

Friche arborescente %

Présence bâtiment

Type

État

Dimension

Topographie

Drainage

Sol pierreux

Accessibilité

Usages autour

Contraintes

**Potential**

Faible

Moyen

Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

003

Coord.(X,Y)

-72° 45' 15.609 47° 39' 53.768

**Potentiel de mise en valeur à des fins agricoles****Moyen**

Superficie (ha)

2.99

Valeur de la pente en majorité

0 à 3 %

Type de friches

**Arbustive (1 à 3m)**

Rte proximité (m)

20 à 50

MRC ou ville

La Tuque

REA a.50.3

Municipalité

La Tuque

Règlement mun.

Nom / rang

0

Rang Est

Bâtiment

N

Milieu humide

N

Zone de puit

N

Gazoduc

N

Zone inondable

N

Autre contrainte

N

Enclavé

N

LTE

N

Zone à risque de glissement de terrain

N

Remarque

Type de sol

Lachute loam limoneux

Drainage B -- Bien drainé

Superficie (ha)

2.99

ARDA

4

## Visite terrain

Propriétaire présent

Intérêt mise en valeur

Friche herbacée %

0

Friche arbustive %

0

Friche arborescente %

0

Présence bâtiment

Type

État

Dimension

Topographie

Drainage

Sol pierreux

Accessibilité

Usages autour

Contraintes

**Potentiel**

Faible

Moyen

Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

004

Coord.(X,Y)

-72° 44' 26.644 47° 28' 32.770

Potential de mise en valeur à des fins agricoles

Moyen

Superficie (ha)

2.62

Valeur de la pente en majorité

0 à 3 %

Type de friches

Herbacée

Rte proximité (m)

50 à 100

MRC ou ville

La Tuque

REA a.50.3

Municipalité

La Tuque

Règlement mun.

Nom / rang

155

Route 155 Nord

Bâtiment

N

Milieu humide

N

Zone de puit

N

Gazoduc

N

Zone inondable

N

Autre contrainte

N

Enclavé

O

LTE

N

Zone à risque de glissement de terrain

N

Remarque

Type de sol

Morin sable limoneux

Mont-Rolland loam sableux

Drainage

TR -- Très rapidement drainé

Superficie (ha)

2.62

ARDA

4

## Visite terrain

Propriétaire présent

Intérêt mise en valeur

Friche herbacée %

0

Friche arbustive %

0

Friche arborescente %

0

Présence bâtiment

Type

État

Dimension

Topographie

Drainage

Sol pierreux

Accessibilité

Usages autour

Contraintes

Potentiel

Faible

Moyen

Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

005

Coord.(X,Y)

-72° 46' 34.140 47° 24' 56.640

**Potentiel de mise en valeur à des fins agricoles****Moyen**

Superficie (ha)

10.85

Valeur de la pente en majorité

3 à 8 %

Type de friches

Arbustive (1 à 3m)

Rte proximité (m)

0 à 20

MRC ou ville

La Tuque

REA a.50.3

Municipalité

La Tuque

Règlement mun.

Nom / rang

0 Chemin du Lac-Wayagamac

Bâtiment

N

Milieu humide

N

Zone de puit

N

Gazoduc

N

Zone inondable

N

Autre contrainte

N

Enclavé

O

LTE

N

Zone à risque de glissement de terrain

N

Remarque

Type de sol

Morin sable limoneux

Drainage TR -- Très rapidement drainé

Superficie (ha)

10.85

ARDA

4

## Visite terrain

Propriétaire présent

Non

Intérêt mise en valeur

Friche herbacée %

50

Friche arbustive %

0

Friche arborescente %

50

Présence bâtiment

Type

État

Dimension

Topographie

Vallonné 2-5 %

Drainage

Lent

Sol pierreux

Moyen

Accessibilité

Directe

Usages autour

Forestier

Contraintes

Traversé par une piste cyclable asphaltée et VTT. Plantation EPB de +/- 25 ans sur une partie.

Potentiel

Faible

Moyen

Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

008

Coord.(X,Y)

-72° 44' 5.247

47° 28' 19.265

**Potential de mise en valeur à des fins agricoles****Moyen**

Superficie (ha)

2.61

Valeur de la pente en majorité

8 % et plus

Type de friches

Herbacée

Rte proximité (m)

0 à 20

MRC ou ville

La Tuque

REA a.50.3

Municipalité

La Tuque

Règlement mun.

Nom / rang

0

Bâtiment

N

Milieu humide

N

Zone de puit

N

Gazoduc

N

Zone inondable

N

Autre contrainte

N

Enclavé

N

LTE

N

Zone à risque de glissement de terrain

N

Remarque

Type de sol

Morin sable limoneux

Mont-Rolland loam sableux

Drainage TR -- Très rapidement drainé

Superficie (ha)

2.61

ARDA

4

## Visite terrain

Propriétaire présent

Oui

Intérêt mise en valeur

Oui

Friche herbacée %

0

Friche arbustive %

0

Friche arborescente %

0

Présence bâtiment

Non

Type

État

Dimension

Topographie

Vallonné 2-5 %

Drainage

Bon

Sol pierreux

Moyen

Accessibilité

Indirecte

Usages autour

Forestier

Contraintes

Potentiel
Faible
Moyen
Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

010

Coord.(X,Y)

-72° 45' 2.621

47° 40' 59.466

Potential de mise en valeur à des fins agricoles

Moyen

Superficie (ha)

2.12

Valeur de la pente en majorité

0 à 3 %

Type de friches

Arbustive (1 à 3m)

Rte proximité (m)

0 à 20

MRC ou ville

La Tuque

REA a.50.3

Municipalité

La Tuque

Règlement mun.

Nom / rang

0

Rang Est

Bâtiment

N

Milieu humide

N

Zone de puit

N

Gazoduc

N

Zone inondable

N

Autre contrainte

N

Enclavé

N

LTE

N

Zone à risque de glissement de terrain

N

Remarque

Type de sol

Lachute loam limoneux

Drainage B -- Bien drainé

Superficie (ha)

1.12

ARDA

4

Drainage B -- Bien drainé

Superficie (ha)

0.00

ARDA

4

Drainage B -- Bien drainé

Superficie (ha)

1.00

ARDA

4

## Visite terrain

Propriétaire présent

Non

Intérêt mise en valeur

Friche herbacée %

50

Friche arbustive %

25

Friche arborescente %

25

Présence bâtiment

Non

Type

État

Dimension

Topographie

Plane < 2%

Drainage

Lent

Sol pierreux

Moyen

Accessibilité

Indirecte

Usages autour

Forestier

Contraintes

Potentiel

Faible

Moyen

Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

011

Coord.(X,Y)

-72° 40' 12.220 47° 32' 28.844

**Potential de mise en valeur à des fins agricoles****Moyen**

Superficie (ha)

**3.16**

Valeur de la pente en majorité

**3 à 8 %**

Type de friches

**Arborecent (3 et plus)**

Rte proximité (m)

**0 à 20**

MRC ou ville

La Tuque

REA a.50.3

Municipalité

La Bostonnais

Règlement mun.

Nom / rang

155

Route 155 Nord

Bâtiment

 N

Milieu humide

 N

Zone de puit

 N

Gazoduc

 N

Zone inondable

 N

Autre contrainte

 N

Enclavé

 N

LTE

 N

Zone à risque de glissement de terrain

 N

Remarque

Type de sol

Mont-Rolland loam sableux

Morin sable limoneux

Drainage TR -- Très rapidement drainé

Superficie (ha)

3.16

ARDA

**4**

## Visite terrain

Propriétaire présent

 Non

Intérêt mise en valeur

 Non

Friche herbacée %

50

Friche arbustive %

25

Friche arborescente %

25

Présence bâtiment

 Non

Type

État

Dimension

Topographie

Vallonné 2-5 %

Drainage

Excessif

Sol pierreux

Beaucoup

Accessibilité

Directe

Usages autour

Agro-forestier

Contraintes

Déjà reboisée.

**Potential**

Faible

Moyen

Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

006

Coord.(X,Y)

-72° 47' 16.202 47° 20' 4.140

**Potentiel de mise en valeur à des fins agricoles**

**Faible**

Superficie (ha)

**7.69**

Valeur de la pente en majorité

**0 à 3 %**

Type de friches

**Arbustive (1 à 3m)**

Rte proximité (m)

**100 et plus**

MRC ou ville

La Tuque

REA a.50.3

Municipalité

La Tuque

Règlement mun.

Nom / rang

0

Bâtiment

N

Milieu humide

N

Zone de puit

N

Gazoduc

N

Zone inondable

N

Autre contrainte

N

Enclavé

O

LTE

O

Zone à risque de glissement de terrain

N

Remarque

Type de sol

Ivry sable limoneux

Drainage TR -- Très rapidement drainé

Superficie (ha) 5.19

ARDA

**7**

Drainage TR -- Très rapidement drainé

Superficie (ha) 0.04

ARDA

**4**

Saint-Colomban terrain

Sainte- Agathe loam sableux

Drainage MB -- Modérément bien drainé

Superficie (ha) 2.47

ARDA

**7**

## Visite terrain

Propriétaire présent

Intérêt mise en valeur

Friche herbacée %

0

Friche arbustive %

0

Friche arborescente %

0

Présence bâtiment

Type

État

Dimension

Topographie

Drainage

Sol pierreux

Accessibilité

Usages autour

Contraintes

Potentiel

Faible

Moyen

Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.

# Fiche de caractérisation des friches agricoles - Ville de La Tuque

## Identification

No friche

009

Coord.(X,Y)

-72° 17' 11.833 47° 38' 55.735

Potential de mise en valeur à des fins agricoles

Faible

Superficie (ha)

1.89

Valeur de la pente en majorité

0 à 3 %

Type de friches

Arborescent (3 et plus)

Rte proximité (m)

50 à 100

MRC ou ville

La Tuque

REA a.50.3

Municipalité

Lac-Édouard

Règlement mun.

Nom / rang

0

Rue Principale

Bâtiment

N

Milieu humide

N

Zone de puit

N

Gazoduc

N

Zone inondable

N

Autre contrainte

N

Enclavé

N

LTE

N

Zone à risque de glissement de terrain

N

Remarque

Type de sol

Drainage

Superficie (ha)

1.89

ARDA

A

## Visite terrain

Propriétaire présent

Intérêt mise en valeur

Friche herbacée %

0

Friche arbustive %

0

Friche arborescente %

0

Présence bâtiment

Type

État

Dimension

Topographie

Drainage

Sol pierreux

Accessibilité

Usages autour

Contraintes

Potentiel

Faible

Moyen

Fort

NOTE : Les critères utilisés pour déterminer le potentiel sont théoriques et peuvent être interprétés différemment selon le type de projet.